

CYNISME, RIEN QUE CYNISME

Ils ont prétendu établir la "paix en Galilée" : ils ont massacré le Liban. Ils ont exigé des "frontières sûres" pour Israël : ils veulent annexer la Cisjordanie, Gaza, le Sud-Liban et en rester maîtres.

Ils ont qualifié de "terroristes" les Palestiniens luttant pour leurs droits : ils pourchassent et déportent les populations arabes, font régner la terreur de leurs bombes et de leurs commandos. Ils se présentent comme les ennemis du racisme : ils dictent des lois raciales contre les peuples arabes et suscitent ainsi les réactions antisémites. Ils ont prétendu qu'eux seuls pouvaient "assurer l'ordre" à Beyrouth : ils ont laissé, 36 heures durant, des commandos à leur solde exterminer au couteau et à la mitrailleuse les réfugiés des camps de Chatila et Sabra, à 200 mètres des troupes israéliennes, sous l'éclairage nocturne de la soldatesque de Sharon.

Chatila et Sabra sont devenus les "camps de la mort" de Begin et Sharon, comme le relève très justement le quotidien *Maariv* (Israël), pourtant proche du gouvernement. De tels crimes ne méritent pas seulement la démission. Ils méritent les tribunaux pour crimes de guerre, comme jadis les bouchers nazis, les tueurs américains au Vietnam ou français en Algérie.

Derrière eux, c'est tout le projet sioniste en Israël qui est, ouvertement cette fois, en cause. Le sionisme n'a jamais été le havre de paix pour les Juifs pourchassés (20 o/o seulement de la communauté juive vit d'ailleurs en Israël). Le sionisme, c'est la guerre coloniale la plus crue, fondée sur l'expulsion des Arabes, une machine de guerre perfectionnée dans la terreur, avec sa soldatesque et ses bains de sang. Il n'y aura pas de fin à ce cauchemar sans briser la machine de guerre sioniste.

Le dire n'a rien d'antisémite. Nos camarades sont morts dans les camps nazis, comme les Juifs. Les militants socialistes et révolutionnaires que nous sommes combattons toute forme de racisme, toute oppression et exploitation de l'homme par l'homme. Et nous n'avons cessé, pour cette raison, de défendre l'instauration d'une Palestine libre, laïque, respectant les droits nationaux des Palestiniens comme des Juifs qui y sont installés. Le sionisme, au contraire, c'est la négation raciste des droits des Palestiniens, sous le couvert de la lutte contre l'antisémitisme.

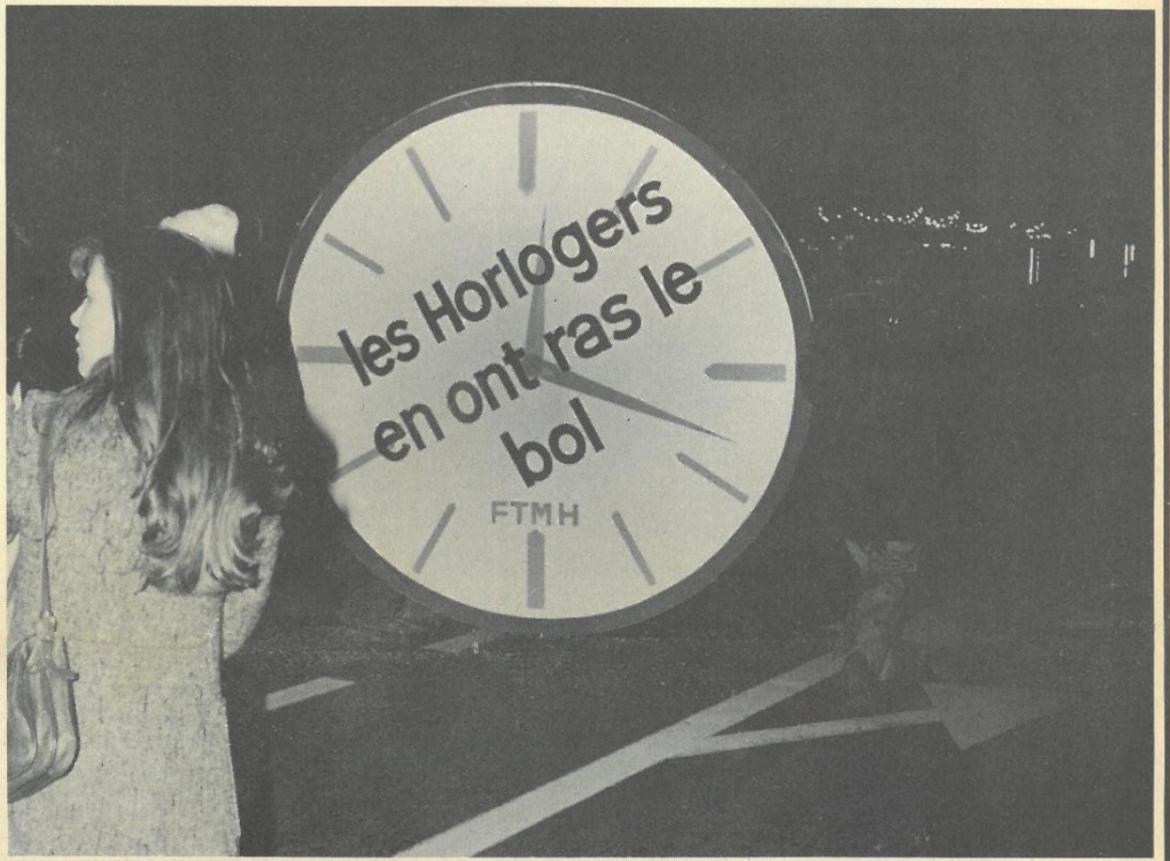
Consternée, la "communauté internationale" assiste au massacre. Reagan et Mitterrand, après avoir retiré leurs troupes le temps d'une boucherie, les renvoient jouer les arbitres. Arbitrer quoi ? Bailleurs de fonds d'Israël, les USA pouvaient et peuvent couper les vivres aux criminels de guerre israéliens. Ils ne l'ont pas fait, ils ne le font pas : complices !

La seule exigence aujourd'hui, c'est le retrait immédiat, inconditionnel de toutes les troupes israéliennes des territoires occupés et du Liban, le paiement, par Israël, de tous les dédommagements pour la destruction du Liban, la comparution de Begin, Sharon et de l'état-major israélien devant les tribunaux pour crimes de guerre, la rupture de toutes les relations diplomatiques, économiques et militaires avec ces assassins. Tout le reste n'est qu'hypocrisie. Une hypocrisie où se complait le Conseil fédéral.

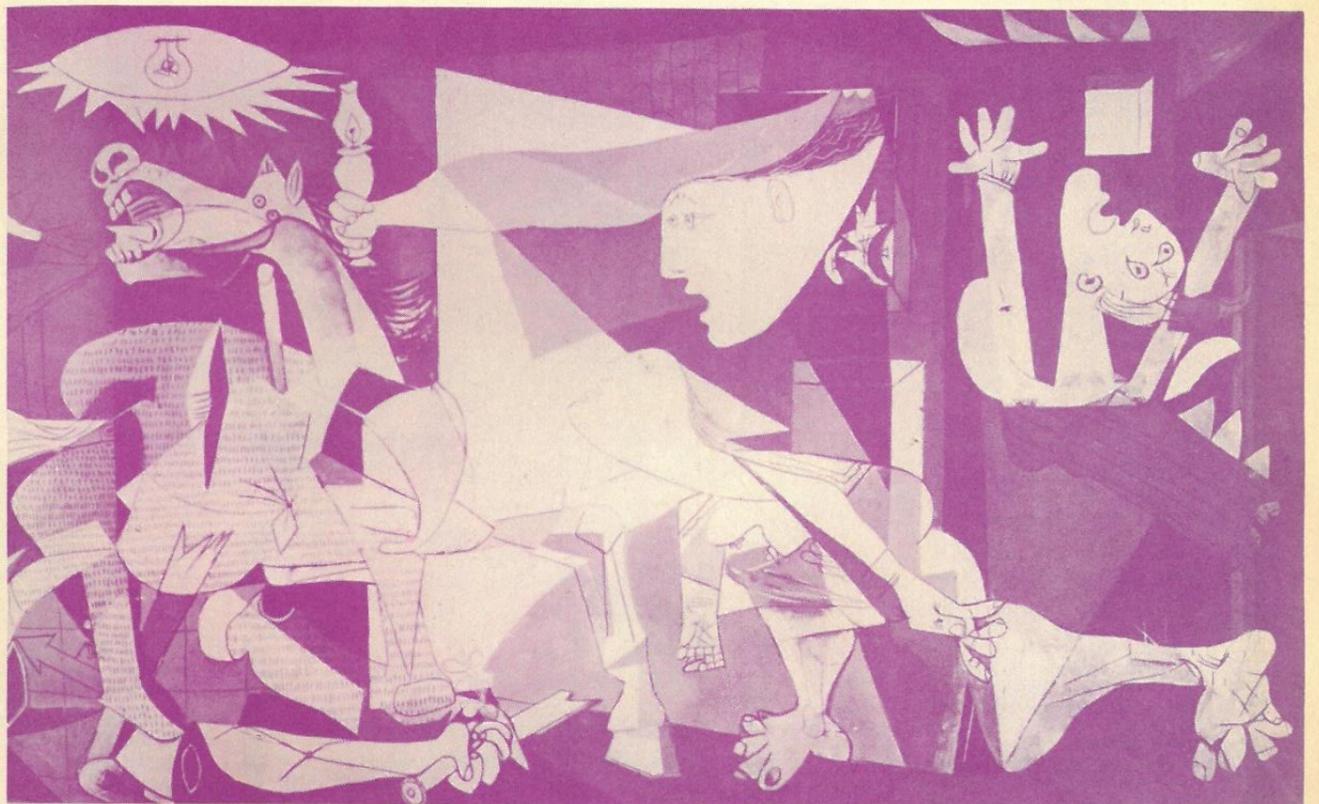
La Brèche

QUEL SYNDICAT POUR

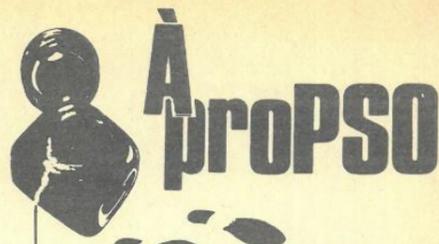
HORLOGERIE :



DÉFENDRE L'EMPLOI?



Hier Guernica,
aujourd'hui Beyrouth



A BAS L'ARMÉE !

A l'invitation des Jeunesses socialistes suisses (JSS) et de l'Organisation de jeunesse La Taupe et Uni-Brèche, 120 jeunes se sont rencontrés le 12 septembre à Soleure. Le but assigné à cette rencontre par les JSS était la discussion d'une initiative pour l'abolition de l'armée.

L'Organisation de jeunesse La Taupe et Uni-Brèche avait, pour sa part, préparé une contribution à la discussion sur plusieurs thèmes. Premièrement, comment être actif aujourd'hui contre l'armée ? Le soutien effectif à l'initiative pour le référendum en matière de crédits militaires représente une première occasion, qu'il est nécessaire de saisir. Car à ce jour le Parti socialiste suisse n'a — semble-t-il — récolté qu'une fraction des signatures nécessaires. Si cette initiative est un échec, inutile de réfléchir à une initiative plus "radicale" contre l'armée.

Deuxièmement, toujours dans le cadre des combats actuels contre l'armée, La Taupe a proposé un soutien à la manifestation du 6 novembre prochain qui commémorera le 50ème anniversaire du 9 novembre 1932. Les jeunes présents votèrent une motion qui déclare notamment :

"Le 9 novembre 1932, 13 manifestants furent abattus par l'Armée suisse. Leur seule faute était d'avoir protesté contre un meeting fasciste. Les responsables de ce massacre, le Conseil fédéral et la hiérarchie militaire, n'ont jamais été obligés de rendre des comptes, et la fusillade de Genève n'est pas restée un fait isolé dans la longue et triste liste des interventions intérieures de l'Armée suisse (...)

Nous appelons à une large participation à cette manifestation de protestation et de commémoration".

La rencontre adopta également l'idée de mener une campagne de signatures pour le référendum en matière de crédits militaires, et décida de créer des collectifs locaux de mobilisation à cet effet.

Enfin, la discussion sur la question d'une nouvelle initiative dans le domaine de l'armée fut reportée à une nouvelle échéance, un collectif élu ayant été chargé d'élaborer un certain nombre de propositions.

**A bas l'armée !
Oui au référendum sur les crédits militaires !
Tous et toutes dans la rue le 6 novembre, pour commémorer le 50ème anniversaire du massacre de novembre 1932 !**

correspondant



Photo Sergio Medina

Roumanie au Comptoir : A LA MODE DU KGB

Les actions de protestation sur la Place Rouge à Moscou sont généralement "matées" en quelques minutes. La gendarmerie vaudoise vient de faire mieux : il ne lui a fallu que quelques secondes pour se jeter brutalement sur les militant(e)s du CSSOPE (Comité de solidarité socialiste avec les opposants des pays de l'Est) qui, lors de la journée officielle (mardi 14 septembre), protestaient contre la répression antisyndicale en Roumanie.

L'assemblée d'information tenue le soir même à la Salle des Vignerons a permis à une cinquantaine de personnes, dont de nombreux membres du PSO, de suivre l'exposé d'une collaboratrice de la revue "L'Alternative" sur la situation en Roumanie.

Corée du Sud, hôte d'honneur, un régime d'horreur

Samedi 18 septembre, à l'initiative du CSSOPE, un rassemblement se tint devant l'entrée du Comptoir, afin de dénoncer le régime bureaucratique du "roi Ceausescu", mais aussi la sanglante dictature militaire en Corée du Sud.

Domage que la Voix ouvrière, l'organe du Parti du Travail, qui s'étonnait que les milieux soi-disants "socialistes" à l'origine de l'action contre le régime roumain se taisent sur la Corée, n'ait pas été là.

Domage aussi que le POP vaudois, contacté par le PSO pour dénoncer la Corée du Sud, ait trouvé ce contact trop tardif, justifiant ainsi son refus d'agir.

Le piquet de protestation du samedi 18 septembre était soutenu par le PSO, le Parti socialiste vaudois, la Confédération romande du Travail, le Syndicat du Livre et du Papier et la Coordination "Solidarité avec Solidarité".

La Chaux-de-Fonds : JOURNÉE SUISES-IMMIGRÉS

Samedi 11 septembre a eu lieu à La Chaux-de-Fonds une journée de solidarité Suisses-immigrés. Elle avait pour but de présenter — et de mobiliser pour — le Forum du 25 septembre, par le biais de trois débats successifs. Le premier, "la deuxième génération", était introduit par un montage vidéo réalisé par un groupe de jeunes immigrés. Le deuxième, "l'école et les immigrés", réunit une table ronde de responsables scolaires, du Mouvement populaire des familles (MPF) et de représentants de l'immigration. Le troisième, "le syndicat, un lieu de collaboration entre Suisses et immigrés ?" amena G. Forster, secrétaire de la FOBB, et V. Pedrina, secrétaire de la Centrale d'éducation ouvrière (CEO) à introduire un débat assez vif sur la politique syndicale. Au total, plusieurs centaines de personnes (essentiellement des immigrés) prirent part à cette journée, qui montra que les travailleurs immigrés se mobilisent encore malgré les échecs subis et la xénophobie renaissante dans la région. Nous regrettons toutefois que le POP ait décidé de faire sa fête ce jour-là, tout en sachant la tenue de cette journée.

correspondant



Neuchâtel, journées latino-américaines : "QUELLE SOLIDARITÉ POUR L'AMÉRIQUE CENTRALE ?"

Les 1er et 2 octobre se dérouleront à la Cité universitaire les journées latino-américaines de Neuchâtel. Cette année, elles seront axées autour de la situation au Salvador et au Guatemala. Expositions de peinture et de photos, soirée musicale (avec le Trio Nova, le groupe Aire de mi Tierra et Los Salvuacos) et poétique le vendredi soir. Le samedi, quatre films (*Quand il n'y a plus d'Eldorado, No eramo nadie, Gracias a dios y a la revolución, El Salvador : un nuevo Vietnam*) et un spectacle de théâtre précéderont le débat central : "Quelle solidarité pour l'Amérique centrale ?", avec J.-P. Borel (professeur à l'Université), Francisco Herrera (représentant le FDR/FMLN du Salvador), Julia Esquivel (vice-présidente du Comité Guatémaltèque d'Unité patriotique) et Thomas Kugler (responsable de la section Amérique latine de l'EPER).

Ces journées sont organisées par le Comité Nicaragua-Salvador, le Comité Salvador Allende, le Centre culturel neuchâtelois, les Magasins du Monde et l'Aumônerie des Etudiants.



MANIFESTATIONS CONTRE LES MASSACRES AU LIBAN

A Genève, un bon millier de personnes ont manifesté mercredi 22 septembre leur soutien au peuple palestinien. Jean Ziegler et un membre du PdT ont pris la parole. Cette manifestation a été suivie d'un meeting à la Salle du Faubourg avec un représentant de l'OLP à l'ONU et une écrivain juive palestinienne. La manifestation était appelée par toutes les organisations palestiniennes et ara-

bes et l'ensemble des comités anti-impérialistes, le PSG, le PdT, le PSO, le PCE, le MCE, l'USCG et la Ligue suisse des droits de l'homme entre autres.

A Lausanne, 250 personnes ont participé le mercredi 22 septembre à une manifestation de protestation contre les massacres de Beyrouth à l'appel de tous les partis de gauche, dont le PSO,

ainsi que du Cartel syndical. Un message du Bureau de l'OLP à Genève a été lu à la fin de la manifestation et un médecin, qui a collaboré avec le Croissant Rouge palestinien au Liban, a témoigné des conditions d'évacuation des hôpitaux dans les camps palestiniens. Cette manifestation, convoquée en un jour, a été un succès.

SOMMAIRE

EDITO	
Liban : cynisme, rien que cynisme !	1
POLITIQUE	
Arrestation de Licio Gelli : l'UBS en sait long...	3
Le Conseil fédéral et l'initiative sur les banques : les banquiers peuvent dormir à comptes fermés	3
Retraite à 60/62 ans : ça urge ! : dans la chimie aussi	8
Ville de Zurich : Reagan fait école	8
SOCIAL	
Arts graphiques, convention des lithographes : prêts à la lutte	4
Licenciements : après vous, mesdames !	4
DOSSIER Spécial HORLOGERIE	
Quel syndicat pour défendre l'emploi ?	5-6-7
Un délégué syndical d'Oméga : "La politique de paix du travail nous ligote et ligote le syndicat"	5
Jean-Pierre Thorel : "Nous ne sommes pas prêts à un autre type de syndicalisme"	6
Jean Berberat : "Autant que tout le monde travaille 5 heures par jour"	6
Monique Wenger : "La FTMH ne nous aide pas assez"	7
Paul Sautebin : Entre la révolte et la résignation	7
Oméga : la lutte paie	7
INTERNATIONAL	
L'occupation de l'ambassade polonaise à Berne : une provocation contre Solidarność	9
GRANDE-BRETAGNE : l'épreuve de force	9
CHILI : sous les cendres, la braise	10
Notes internationales : Mexique, Panama	10
A VOIR	
"La nuit de Varennes", d'Ettore Scola	11
L'ÉVÈNEMENT	
Plan Reagan, sommet arabe : les manœuvres diplomatiques contre la résistance palestinienne	12

abonnez- VOUS

Abonnements à La Brèche :

	Fr.
6 mois, enveloppe ouverte . . .	22,50
une année, env. ouverte . . .	45.-
une année, env. fermée . . .	55.-
une année, étranger (Europe) . . .	80.-
abonnement de soutien . . .	100.-

Pour toute correspondance :
La Brèche, 8 bis, rue de la
Tour, 1004 Lausanne.

CCP 10 - 25 669

Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique
vous intéressent :
prenez contact

Parti
Socialiste
Ouvrier (PSO)
section suisse
de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes et tessinoise

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) / La Brèche,
case postale 13, 2500 Bière 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3 022 / 20 68 02
8 bis, rue de la Tour, 1004 Lausanne 021 / 23 05 91
case postale 1532, 2002 Neuchâtel

Partito Socialista dei Lavoratori (PSL) / Rosso,
casella postale 2400, 6901 Lugano

Arrestation de Licio Gelli :

Licio Gelli, le patron des escroqueries financières et des complots politiques de la "Loge P 2" italienne, a été arrêté à grand fracas, le 13 septembre à Genève, alors qu'il quittait les guichets de l'Union de Banques Suisses (UBS). Il a trempé dans tous les scandales récents qui ont secoué l'Italie, des pots-de-vin à la tuerie de la gare de Bologne. Sa "loge maçonnique" regroupait tout le beau monde politique et financier qui a manœuvré dans ces complots, à tel point que beaucoup tremblent aujourd'hui à l'idée des révélations que pourrait faire Licio Gelli.

Parmi celles-ci, on attend en particulier de connaître la vérité sur la mort du banquier Calvi, impliqué dans la débâcle du Banco Ambrosiano d'Italie (26 millions d'exportations frauduleuses) et qu'on a retrouvé "suicidé" sous un pont de Londres. Licio Gelli a en effet été arrêté au moment où il voulait retirer des centaines de millions de dollars que le banquier Calvi avait fait converger, peu avant sa mort, sur les comptes secrets de l'UBS.

Evidemment, les banquiers suisses vont vouloir se laver de tous soupçons dans cette affaire. N'ont-ils pas respecté la loi en dénonçant la venue de Gelli à Genève ?

La vérité, c'est que l'enquête sur la mort de Calvi, la chute du Banco Ambrosiano, les activités de Gelli ont de quoi inquiéter les banquiers suisses. Plus elle progresse, plus les connexions entre les milieux bancaires suisses et

L'UBS EN SAIT LONG...

le plus gros scandale financier italien prennent de l'ampleur", comme l'a révélé la Tribune Le Matin du 30 août. Les banquiers suisses ont "donné" Gelli, mais donneront-ils toute la vérité ? On peut en douter, secret bancaire oblige !

Comment se fait-il, par exemple, que Gelli ait été arrêté après de si longs mois ? Selon L'Hebdo, il était à Genève depuis longtemps, visitant son ami, banquier italien de la loge P 2, Umberto Ortolani, domicilié avenue de Miremont.

Que sait la direction de l'UBS sur les dernières heures de Calvi ? A la veille de son départ pour Londres, il aurait rencontré l'ancien président de l'UBS, M. Schaefer et deux personnages "fort bien introduits dans les milieux financiers et politiques de la Confédération" (TLM, 30 août 1982), Hans Kunz, de Zurich, et Albert Kunz, de Vésenaz. Ce sont même eux qui lui auraient réservé une place d'avion pour Londres et l'appartement où il a vécu ses derniers jours, après avoir réglé le "transfert" de centaines de millions de dollars sur les comptes de l'UBS.

Quant à la Banque du Gothard (Tessin), filiale du Banco Ambrosiano, elle comptait Calvi au directoire de son conseil d'administration jusqu'au jour de sa mort. "Nous n'avons pas trouvé de prétexte pour l'exclure", avoue Mario Maccanelli, chargé des relations avec la presse, à L'Hebdo (5 août 1982). La Banque du Gothard se retrouve menacée de faillite et attend le secours de la finance suisse et internationale. Quant à son collaborateur, Lionello Torti, arrêté en Italie pour fraude, il a été "mis en congé". La commission arbitrale des banques — dont les conclusions sont secrètes — statuera sur son cas.

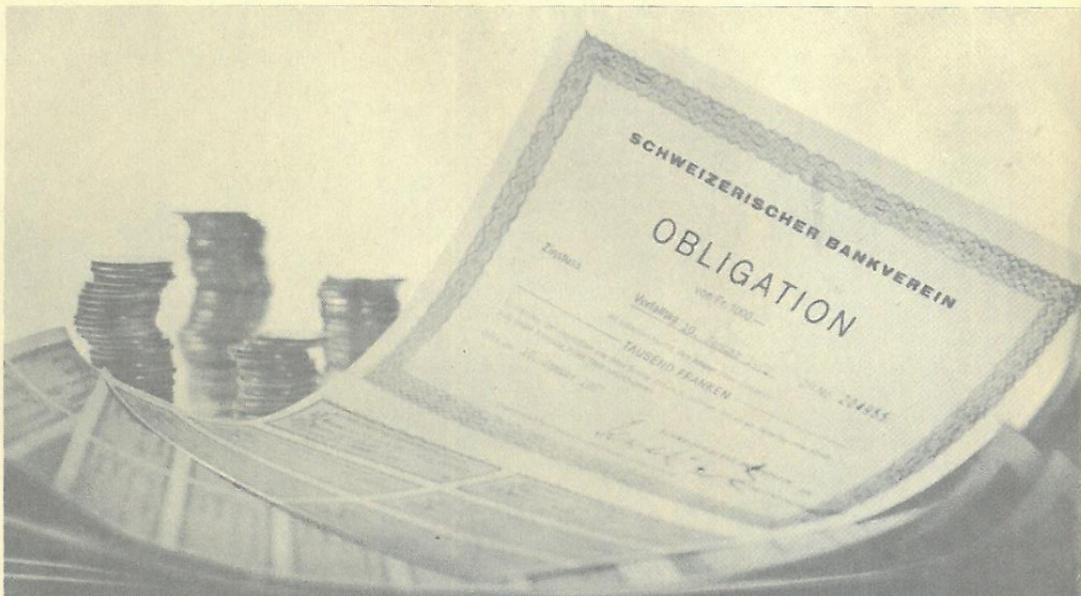
C'est assez dire que les banquiers suisses auront tout loisir de connaître, si ce n'est déjà fait, tous les tenants et aboutissants de cette escroquerie. Ils n'en laisseront filtrer que ce qu'ils voudront !

Dans son message contre "l'initiative des banques", le Conseil fédéral avoue : "Il n'est pas toujours aisé de distinguer entre les mouvements normaux de capitaux et la véritable fuite de capitaux, FAUTE AUSSI DE POUVOIR DISPOSER DE DONNÉES FIABLES SUR LES FONDS ÉTRANGERS QUI ONT CHERCHÉ REFUGE DANS NOS BANQUES". Mais le Conseil fédéral refuse de lever le secret bancaire, par crainte des "pressions politiques" que subirait la Suisse.

Qui "fait pression", en l'occurrence, sur la recherche de la vérité ?

M. Rivière

Le Conseil fédéral contre "l'initiative sur les banques" :



Les banquiers peuvent dormir à comptes fermés

Le Conseil fédéral recommande le rejet de l'initiative du Parti Socialiste Suisse "contre l'abus du secret bancaire et la puissance des banques" (dite initiative des banques). La manie du secret est bien protégée en haut lieu, y compris par les deux conseillers fédéraux socialistes ! Le message du Conseil fédéral est pourtant riche en arguments favorables à l'initiative...

Tout le monde sait que le secret bancaire protège la fraude fiscale, l'argent "sale", les capitaux soustraits par les dictateurs des pays coloniaux et les opérations financières internationales qui dictent le cours des monnaies. L'arrestation de Licio Gelli (voir colonne ci-contre) vient encore de le démontrer.

Il y a fraude et fraude

Cette arrestation tombe sous le coup de ce qu'on appelle la "fraude qualifiée", c'est-à-dire la fraude par escroquerie. Celle-ci est devenue un délit, poursuivi en justice, depuis le scandale du Crédit Suisse à Chiasso. Comme par hasard. Désormais, pour ces cas de fraude, les banques sont obligées de lever le secret bancaire devant la justice.

Mais pour le reste, le secret est bien gardé. On vient d'en avoir la preuve par un jugement de la Chambre d'accusation de Genève. Suite à la faillite frauduleuse de la Banque Leclerc, le juge d'instruction a demandé à connaître les noms de 26 déposants de la banque, qu'il soupçonne de pouvoir éclairer l'enquête pénale ouverte. Vive réaction de l'avocat des liquidateurs de la banque : la remise de ces dossiers, dit-il, pourrait nuire à ces personnes. Après avoir perdu de l'argent, elles risquent encore d'avoir les autorités fiscales de leur pays sur le dos ! La Chambre d'accusation a donc décidé d'autoriser le procureur à connaître l'identité des 26 déposants, mais pour les seuls besoins de l'enquête pénale. Il faudra garder secrets les noms des personnes innocentes, même si elles ont fraudé le fisc pour des millions !

C'est ainsi que le secret bancaire

protège ce qu'on appelle la "fraude simple", c'est-à-dire les capitaux non déclarés au fisc suisse ou étranger. "Nul ne peut être astreint — et donc pas non plus une banque — à renseigner directement l'autorité fiscale s'il est tenu au secret en vertu de la loi", explique le Conseil fédéral.

L'initiative "va trop loin"

L'initiative socialiste vise justement à supprimer ce grossier "distinguo" juridique et à étendre l'obligation des banques à renseigner le fisc y compris en matière de taxation ou de fraude dite simple. Comme l'admet le Conseil fédéral : "Cela renforcerait considérablement la position des autorités fiscales qui seraient alors en mesure de vérifier elles-mêmes toutes les implications découlant du lien unissant une banque à un contribuable".

Pour cette raison justement, le Conseil fédéral estime que l'initiative "va trop loin" ! Le fisc ne pouvant pas savoir où un contribuable dépose les biens qu'il soustrait aux impôts, il commencerait à mettre son nez là où il ne doit pas. Ce serait, textuellement, "arbitraire".

Un argument hypocrite

Toute l'argumentation du Conseil fédéral repose sur un credo intangible : "Selon la conception qui a cours dans notre pays, la situation de fortune et de revenu de chaque citoyen relève du domaine privé, dont la protection est pleinement reconnue".

Hypocrisie que cette prétendue défense de la "sphère privée". Refuser de payer les impôts dus à la collectivité devient ainsi une affaire privée. Retirer ses capitaux d'une entreprise et la condamner à la faillite relève de la "vie privée" de

l'industriel, alors que d'autres "vies privées" (celles des travailleurs) subissent le chômage. Placer ses capitaux à l'étranger ou importer ceux du monde entier est du domaine "privé" du banquier, alors que le Conseil fédéral est obligé de reconnaître que "les exportations de capitaux étrangers vers la Suisse suscitent de graves problèmes pour notre pays".

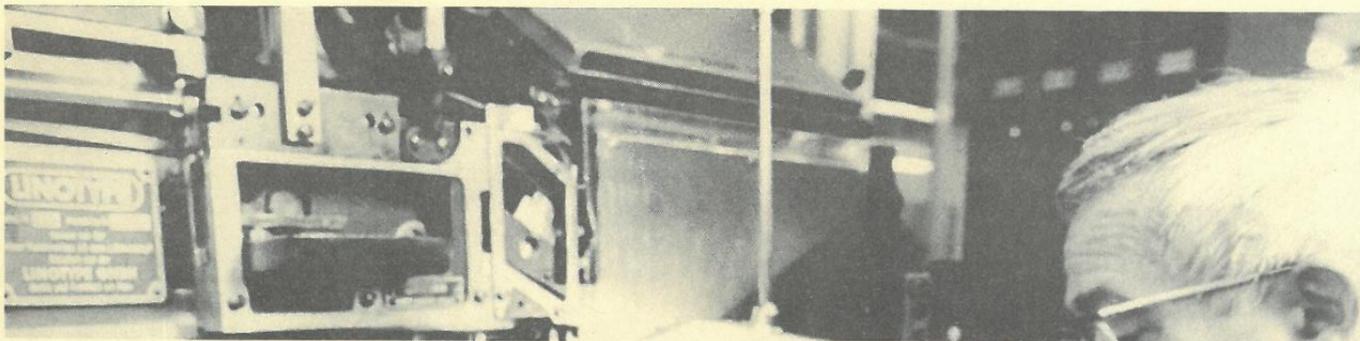
On pourrait multiplier la liste. Mais l'hypocrisie atteint son comble quand le Conseil fédéral écrit : "Les salariés seraient privilégiés (par l'initiative) dans la mesure où l'obligation faite aux banques de renseigner ne s'applique pas en ce qui les concerne, quand bien même ils réalisent souvent d'importants revenus provenant d'une activité accessoire ou de placements de capitaux". L'initiative en effet ne rendrait pas obligatoire la levée du secret bancaire pour les déclarations d'impôts courantes, où les salariés ne peuvent d'ailleurs rien cacher. Et voilà le Conseil fédéral qui, pour protéger les super-fraudeurs, se met à raconter que les travailleurs ont souvent l'occasion de placer des capitaux !

Ritschard et Aubert contre le PSS

Le message du Conseil fédéral n'est pas moins piquant sur les autres questions soulevées par l'initiative (transparence des banques, publication des comptes, etc.). Nous aurons l'occasion d'y revenir.

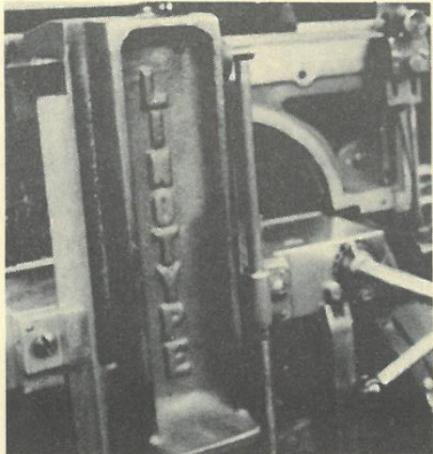
Mais le "détail" qui manque le moins de sel, c'est que ce sont les services du socialiste Ritschard, responsable des finances, qui ont préparé ce message. On y lit encore : "Le public a le droit de connaître les données globales, mais non certaines données spécifiques...". Même le parlement n'y a pas droit. Seul le Conseil fédéral peut connaître les rapports des contrôleurs des banques. Mis au secret du Conseil fédéral, Ritschard et Aubert couvrent le silence des banquiers. Un silence qui se paie à prix d'or !

M. Rivière



Arts graphiques, convention des lithographes :

PRÊTS A LA LUTTE!



* CONTRE TOUTE ATTENTE, LES MEMBRES DE L'UNION SUISSE DES LITHOGRAPHES (USL) SE SONT DÉCLARÉS FAVORABLES AUX MESURES DE LUTTE.

Les 7 000 membres environ de l'USL ont préparé une surprise à leur façon : lors de la votation à la base du 19 août 1982, les deux tiers des votants ont donné la compétence à leur Comité central pour déclencher une grève nationale, non-payée, de trois jours au maximum. Le taux de participation assez bas (50 o/o) s'explique partiellement par les absences dues aux vacances. Reste que ce "oui" aux mesures de lutte peut être considéré comme une petite sensation.

La situation était pourtant peu favorable à un "oui" massif : quotidiennement des licenciements étaient annoncés, y compris dans des imprimeries connues. Dans les entreprises, l'inquiétude du lendemain augmentait. Et l'on se souvenait encore du demi-succès du Syndicat du Livre et du Papier lors de la grève de décembre 1980. A quoi s'ajoutaient la décision syndicale de ne pas verser d'indemnités de grève et l'absence de toute campagne de mobilisation.

L'échec des négociations conventionnelles

Il y a juste une année, les négociations pour le renouvellement du contrat collectif (CCT, appelé Convention professionnelle dans la branche) commencèrent. Huit séances de négociations ne permirent pas au syndicat d'obtenir autre

chose qu'un non sec et sonnait du patronat sur trois des cinq revendications principales. La quatrième revendication principale, qui concerne la sécurité de l'emploi, déboucha sur de belles déclarations d'intention et rien de plus. La cinquième, qui demandait le 13ème mois complet (payé à 75 o/o seulement jusqu'alors), passa l'obstacle, avec toutefois une déduction de l'augmentation du salaire réel de 600 francs obtenue en 1972 (indemnités de vacances).

Ce résultat était si maigre que la direction syndicale se résolut à signifier l'échec des négociations; durant 10 jours, en mai 1982, la branche n'avait plus de convention. C'est durant cette période que se déroulèrent des grèves d'avertissement dans les sections de Berne et de Saint-Gall (cf. *La Brèche* no 278 du 12 juin 1982).

L'association patronale demanda alors une rencontre supplémentaire. Les deux délégations tombèrent d'accord sur une série d'améliorations minimales, qui furent toutefois repoussées par l'assemblée des délégués patronaux. Pour sa part, l'assemblée des délégués du syndicat accepta ces propositions, déjà rejetées par les patrons, et décidait en même temps de procéder à une votation à la base qui, à la surprise générale, débouchait sur une majorité des deux tiers pour les mesures de lutte.

La bureaucratie contre toute mobilisation

Il est vrai que la grande majorité des membres du syndicat, compte tenu de l'inquiétude face à la crise et de la politique de la bureaucratie, ne désiraient pas recourir à des mesures de lutte plus dures. Mais la bureaucratie syndicale qui dirige l'USL a systématiquement découragé tous les efforts pour améliorer le rapport de forces.

Elle a d'abord combattu toutes les propositions de campagne de mobilisation permanente dès l'ouverture des négociations. Elle y opposa "l'art de la négociation autour

du tapis vert", qu'elle ne possède de toute façon pas et qui, en temps de crise, n'est vraiment pas efficace.

Lorsque la branche se trouva sans convention, la grogne contre les patrons et leur politique de démontage était visible. Mais la direction syndicale prolongea en toute hâte l'ancienne convention, sans même faire une pression quelconque sur les patrons. L'obligation de paix du travail était ainsi rétablie, ce qui bloqua au moins deux grèves d'avertissement, déjà décidées, qui aurait amélioré le rapport de forces de manière décisive.

Le dernier acte de cette politique bien dans la ligne de "l'entente entre partenaires sociaux", c'est le recours à l'Office fédéral de conciliation (qui implique une paix absolue du travail durant 45 jours). Non seulement on charge ainsi les arbitres nommés par le conseiller fédéral Honegger - l'adversaire résolu du réajustement salarial - de défendre les intérêts du syndicat, mais en plus on renonce au plus petit travail de mobilisation!

Les syndiqués actifs et combatifs de l'USL se doivent donc de maintenir vivace la volonté de lutte exprimée le 19 août.

correspondant

notes ... notes ... notes ... notes ... notes ... notes ... notes

Lausanne :

Réunion de commissions ouvrières

Le 3 septembre dernier a eu lieu une réunion des commissions ouvrières. Treize étaient présentes venant des secteurs de la métallurgie, de la construction, des arts graphiques, du commerce et de l'alimentation ainsi que du secteur public (hôpital). Cinq fédérations syndicales étaient représentées : FTMH, FOBB, SLP, FCTA et VPOD Vaud-Etat. Les participants ont souligné l'importance de telles réunions pour échanger des expériences et renforcer la solidarité entre les secteurs professionnels. Une discussion s'est engagée sur le problème de l'emploi et se poursuivra lors des prochaines réunions.

De ce regroupement des forces peut sortir une impulsion pour une politique active des syndicats en riposte aux attaques patronales sur l'emploi (40 heures, protection contre les licenciements, retraite à 60/62 ans...).

Si vous êtes membre d'une commission ou simplement militant syndical, participez à la prochaine réunion le vendredi 1er octobre 1982, à 20 heures, à la salle 1 de la Maison du Peuple.

correspondant

Ils en font des miséreux

L'année des handicapés, c'était en 1981. Quels beaux discours on a alors entendus. Aujourd'hui les flonflons de la fête se sont tus et la réalité apparaît.

Dure et brutale. Ainsi lors d'une journée consacrée aux handicapés, tenue à Davos début septembre, une enquête restreinte consacrée aux revenus des rentiers de l'assurance-invalidité (AI) a révélé des faits proprement scandaleux. L'analyse de 377 déclarations d'impôts de rentiers AI de trois cantons montre en effet que plus de la moitié des invalides célibataires de 25 à 44 ans vivent avec moins de 1 250 francs par mois! (*Tages-Anzeiger*, 13 septembre 1982). En clair, cela signifie qu'ils ne peuvent tout simplement pas couvrir leurs besoins vitaux.

Voilà ce que signifie pratiquement l'application du "Moins d'Etat, plus de libertés". Voilà qui permet de bien mesurer toute l'incroyable arrogance des officiers suisses et de leurs exigences en matière de crédits d'armement!

Licenciements :

APRÈS VOUS, MESDAMES!

"Nous avons été mises à la rue l'une après l'autre - les hommes travaillent encore tous là-bas", constate une travailleuse de l'horlogerie à Peseux (NE). Du côté patronal, on avoue que "le double salaire (des femmes mariées) peut devenir un critère de licenciement" (E. Bauer, chef du personnel à Oerlikon-Buehrle). En fait, mariées ou pas, les femmes sont toujours les premières licenciées.

Au cours de la récession de 1974-1976, 320 000 places de travail disparaissent. Il n'y a pourtant que 13 000 chômeurs et chômeuses déclaré(e)s. Si l'on tient compte du renvoi de 192 000 immigré(e)s, il n'en reste pas moins que 115 000 travailleurs sont évacués de la statistique. Parmi eux, un bon nombre de femmes qui ont "renoncé" à travailler. Les données disponibles actuellement vont dans le même sens : en avril 1982, les femmes représentent le 45,3 o/o des chômeurs (54,4 o/o dans le canton de Neuchâtel) alors qu'elles ne constituent que le 35,2 o/o de la population active (34,4 o/o dans le canton de Neuchâtel).

Les causes de cette discrimination sur le marché du travail sont connues :

- * Les femmes sont moins qualifiées (45 o/o d'entre elles travaillent sans aucune formation contre 15 o/o des hommes).

- * La plus grande partie de la main-d'œuvre féminine travaille dans des branches où la rationalisation du travail peut être considérablement développée.

- * Les femmes mariées, ou qui ont des enfants, sont moins "mobiles" sur le marché du travail.

- * Les femmes sont moins bien organisées syndicalement (une femme sur 10, mais un homme sur 3!).

- * L'idéologie traditionnelle - et les patrons y tiennent fermement - veut que la femme ait sa place à la maison, tandis que l'homme se réalise dans la vie professionnelle.

La rationalisation du travail de bureau par l'introduction massive de l'informatique et de la bureautique moderne va également toucher en premier lieu l'emploi féminin. D'après une étude réalisée par SIEMENS, 40 o/o du travail de bureau peut être automatisé (le rendement annuel d'une dactylo va passer de 50 000 lignes à 150 000 lignes par an grâce aux machines à traitement de textes!).

Face à une offensive de cette envergure, les questions de la formation professionnelle - apprentissage et recyclage - ainsi que de l'organisation syndicale des femmes doivent donc devenir des préoccupations prioritaires pour l'ensemble du mouvement ouvrier.



La Brèche : Penses-tu que la politique de la FTMH sur le problème de la sécurité de l'emploi ait été à la hauteur de l'offensive patronale ?

Délégué syndical : Je pense qu'elle n'a pas été du tout à la hauteur. Jusqu'à aujourd'hui la FTMH n'a pas remis fondamentalement la paix du travail en question. On n'a même pas abordé franchement cette question. Seul le Manifeste 77 l'a fait, mais pas du tout la direction de notre fédération. Dans notre

"Dès les premières alertes de 1974/75, la FTMH aurait dû modifier sa politique"

fédération, on n'a même pas discuté de la possibilité d'une paix du travail relative, idée lancée par l'ancien président de l'USS, E. Canonica. Or, dès les premières alertes de 1974/75, la FTMH aurait dû modifier sa politique. Quand je parle de la FTMH, je la prends globalement : c'est trop facile d'accuser des secrétaires, les présidents ou les ouvriers. C'est un tout, parce que, de chaque côté, on rejette la faute sur les autres. Mais on se sent très rarement personnellement responsable, autant au niveau des secrétaires centraux que pour les collègues syndiqués au boulot.

*** Comment cette politique de paix du travail s'est-elle manifestée en tant qu'obstacle à une activité syndicale ?**

— D'après mon expérience à Oméga, on peut dire les choses suivantes : tout récemment nous sommes restés pour manifester durant deux heures devant l'usine, pour protester contre les licenciements. Certes les secrétaires syndicaux nous ont appuyés, ils ont montré les dents comme on dit. Dans les journaux, j'étais moi-même étonné de leurs propos. Ils ont été presque virulents, par rapport à ce qu'ils disaient d'habitude ! On s'est dit, c'est bon, on peut y aller ! Cela nous a encouragés à aller de l'avant, tout en restant dans le cadre de la paix du travail. On a obtenu de pouvoir tout de suite négocier avec le patron. Mais toutes les négociations ont été confidentielles. C'est un procédé intolérable, parce que cela ne permet pas aux ouvriers de les suivre et de faire pression sur elles, dans le cadre de la paix du travail, si possible. Je suis un partisan de la paix au travail, mais pas nécessairement d'une politique de paix du travail ! Car celle-ci nous ligote et ligote le syndicat. On sent très bien que les secrétaires syndicaux — même s'ils en avaient envie — ne pourraient pas nous dire de faire grève ou de débrayer une heure. Cela nous aiderait dans nos revendications. S'ils nous engageaient à la faire — ce qui serait utile — ils impliqueraient la FTMH dans une action contraire aux clauses de la convention. Mais comme ce sont des partenaires honnêtes — d'ailleurs ce sont les seuls à l'être ! — ils n'aiment pas enfreindre la convention.

*** Crois-tu, d'après ton expérience à Oméga,**

pourrait arriver à la FTMH, c'est que le monde ouvrier passe par-dessus toutes les conventions et fasse une action d'éclat. Là on se met à rêver : les horlogers de Suisse débraient deux heures partout le même jour, une sorte de grève générale de tout l'arc horloger. Cela pourrait être une perspective, mais le problème, c'est comment l'organiser. Et là, on est encore dans le domaine de l'utopie ! Or, connaissant le monde ouvrier de l'intérieur, j'ai souvent l'impression que l'on attend un feu vert de la centrale syndicale. Un feu vert qui ne vient jamais, ce qui crée beaucoup de rancœurs. Il y a beaucoup de gens qui nous disent : "Moi, si on me licencie, je quitte la FTMH !". On peut essayer de les convaincre que ce n'est pas en la quittant que cela peut l'améliorer. Car il est nécessaire que les travailleurs qui veulent un changement de la politique de la FTMH s'engagent à l'intérieur des structures syndicales. Je pense que c'est possible. C'est évidemment un travail patient et certains jeunes travailleurs qui découvrent que la paix du travail n'est pas la panacée universelle voudraient peut-être tout casser tout de suite. Alors qu'une organisation de plus de 100 000 membres comme la FTMH, ça ne se remue pas comme ça ! Elle va peut-être se remuer là où il y a des problèmes, mais là où il n'y en a pas, elle ne se remue pas !

"Si tu ne réussis pas ton plan social, tu gicles avec les autres !"

Je me rends compte qu'un Manifeste 77 est prêt à renaître à tout moment sous d'autres formes. Le fameux comité national de l'horlogerie, décidé à la dernière conférence de mai, pourrait être un instrument, un agent cristallisateur, de transformation de la FTMH par la base. La FTMH a besoin de cette transformation. Elle est certes la copie du monde ouvrier d'aujourd'hui, une copie conforme avec les lourdeurs bureaucratiques en plus ! La FTMH ne réagit pas tout de suite aux questions de l'emploi, parce que ses secrétaires, son appareil, ne sont pas eux, confrontés à défendre leur emploi ! Je disais aujourd'hui à un collègue de travail : ce qu'il faudrait pouvoir faire quand on envoie un secrétaire FTMH négocier, c'est lui dire : "écoute, tu vas négocier ton plan social, parce que si tu ne réussis pas ton plan social, tu gicles avec les autres. S'il y a 260 licenciements, cela fera 261 parce que tu seras avec !". Je pense qu'il aborderait la question d'une autre façon si on avait la possibilité de le mettre dans la peau d'un futur licencié ! Il verrait ce que cela peut faire d'être menacé de licenciement !

"Un militant qui a des idées, il a été formé ailleurs"

*** Comment alors surmonter l'obstacle que représente pour une activité syndicale le**

Un délégué syndical d'Oméga :

"LA POLITIQUE DE PAIX DU TRAVAIL NOUS LIGOTE ET LIGOTE LE SYNDICAT"

qu'il serait possible d'agir syndicalement sans le carcan de la paix du travail ?

— Oui, c'est possible, en relativisant la paix du travail. Je ne sais pas les résultats que l'on obtiendrait. Je ne sais pas dans quelle mesure les banques, par exemple à Oméga, ont supporté ce risque et si elles répondraient plus ou moins favorablement. Mais je crois que l'on peut créer un rapport de forces pour les obliger à faire des concessions. La lutte des "Lip" en 1973 contre Ebauches SA le montre. Ce trust était prêt à faire d'énormes concessions aux travailleurs pour conserver la marque Lip. Je pense que l'on obtiendrait à Oméga des concessions plus grandes encore que celles obtenues jusqu'à maintenant.

"Un feu vert qui ne vient jamais"

*** Mais comment changer la politique de la FTMH ? Est-il possible de la changer ?**

— Je ne vois pas de solution à court terme. Le seul "malheur" ou "bonheur" qui

fonctionnement de la FTMH ?

— Je dis que l'on a le syndicat qu'on mérite, comme je pense que l'on a les conseillers fédéraux ou les conseillers nationaux que l'on mérite. C'est un peu la même chose ! On connaît l'immense capacité de



Photo Sergio Medina

QUEL SYNDICAT POUR DÉFENDRE L'EMPLOI ?



*** DES MILITANTS SYNDICAUX PARLENT.**

La crise horlogère, ce n'est pas seulement des licenciements en masse et du chômage partiel à n'en plus pouvoir. C'est aussi l'échec ouvert d'une politique syndicale, impuissante à maintenir les emplois. Nous avons demandé à plusieurs militants syndicaux de l'horlogerie leur opinion sur la politique de la FTMH, sur la paix du travail, les formes d'action syndicale et les revendications à avancer. Nous avons ainsi recueilli les propos d'un délégué syndical de l'entreprise Oméga à Bienne, membre de la FTMH depuis 24 ans (page 5); de Jean-Pierre Thorel, secrétaire syndical FTMH à Genève; de Monique Wenger, syndiquée FTMH, ouvrière licenciée de Derby (Ebauches SA) à La Chaux-de-Fonds et de Jean Berberat, militant syndical FTMH (pages 6 et 7). Paul Sautebin, membre du PSO et ouvrier licencié de Bulova, à Bienne, montre ce qui doit changer dans la FTMH pour qu'elle devienne un syndicat efficace (page 7). Les titres et les intertitres sont de la rédaction.

groupes, comme les partis politiques, pour endormir les gens aux élections par de belles promesses. Et puis après, presque rien n'est réalisé de ces promesses ! Je pense que le syndicat, contrairement à d'autres organisations, ne forme pas ses militants. Moi, ce qui me frappe à l'intérieur de la FTMH, c'est qu'aussitôt qu'on voit un militant qui a des idées, il a été formé ailleurs. Moi-même, mon rôle de militant, je ne l'ai pas appris au syndicat. Le syndicat me fait penser, du point de vue de son fonctionnement, à l'école : il y a le maître, le secrétaire, qui sait, et puis

il y a les élèves, nous les syndiqués, qui doivent apprendre, mais seulement ce que le maître sait ! Et, de plus, actuellement on sent ces secrétaires — même centraux — dépassés par les événements, désarmés. Ils aimeraient bien disposer, comme d'autres organisations, de militants qui ont des idées. Mais l'obstacle, c'est qu'ils voudraient que ces militants soient fabriqués à leur image et qu'ils aient exactement leurs idées. Il me semble vraiment qu'ils ont été placés une fois pour toutes sur des rails et qu'ils ne peuvent pas imaginer une autre façon de rouler dans le même sens sur ces rails-là !

Jean-Pierre Thorel :

"NOUS NE SOMMES PAS PRETS A UN AUTRE TYPE DE SYNDICALISME"

La Brèche : La FTMH a-t-elle fait tout ce qu'elle devait et pouvait faire pour riposter à la vague actuelle de licenciements dans l'horlogerie ?

Jean-Pierre Thorel : Oui, je crois, tout ce qu'elle peut faire compte tenu de l'état d'esprit actuel des ouvriers. Ce qui se produit était prévisible. A mon avis cependant, la direction de la FTMH — dont je fais partie — n'a pas dit assez tôt ce qui allait se passer et réfléchi à une stratégie correspondante. Certes, il y a l'action défensive. Mais on ne se bat pas sans espoir. Le secteur horloger exporte 98 o/o de sa production. La maîtrise des éléments échappe dès lors en grande partie aux directions d'entreprises ou aux pouvoirs publics en Suisse. Cela pose une question de fond : y a-t-il place, en Suisse, pour une production de masse d'un produit de consommation comme la montre ? Personnellement, je pense que non, car il n'y a pas de marché intérieur suffisant.

Reste que le système économique que nous avons, sans aucune intervention de l'Etat (c'est-à-dire du représentant des intérêts collectifs) aggrave cette situation. La concurrence sur les marchés extérieurs joue, mais celle sur le marché intérieur est aussi féroce et a conduit à des productions inutiles, des doublons, qui ont coûté de l'argent et des capacités productives. Une planification aurait évité ces distorsions et permis une diversification, d'investir dans la recherche (tant sur la montre que sur les études de marché). C'est ce qui est en train de se faire aujourd'hui, mais à la façon de ce régime, sous l'impulsion des banques, sans prévoir ni planifier, selon les seuls intérêts financiers. Les banques réorganisent le marché en laissant tomber tous ceux qui sont "à côté" de leurs projets.

"On négocie des plans sociaux, mais on ne dit rien des résultats, même dans la presse syndicale"

Face à cela, la FTMH a fait ce qu'elle pouvait. Le combat défensif est indispensable. Il faut atténuer les conséquences des licenciements, défendre les cas individuels. La faiblesse de la FTMH est de ne pas donner suffisamment d'informations, même à l'intérieur du syndicat. On négocie des plans sociaux, mais on ne dit rien des résultats, même dans la presse syndicale. De meilleurs plans sociaux auraient été possibles, mais il aurait fallu pour cela informer sur

chaque cas, durcir la lutte, encourager des manifestations.

* **Ne faudrait-il pas dénoncer la convention pour créer un rapport de forces hors des contraintes de la paix du travail ?**

— On peut toujours rêver ! D'abord, la convention est signée jusqu'au 31 décembre 1985 et ne peut être dénoncée que quatre mois avant. Si nous dénonçons la convention, il n'y en aurait probablement plus du tout. Le patronat la trouve déjà trop contraignante et plusieurs patrons sont déjà sortis des associations patronales pour ne plus avoir à la respecter. Certes, 5 ans c'est long. Mais la convention fixe une série d'accords que le patronat est tenu de respecter, même si la situation est difficile.

La convention ne gêne d'ailleurs pas l'établissement de rapports de forces. Elle fixe à 30 jours l'annonce de licenciements avant toute notification, ce qui doit permettre de se préparer, d'étudier le dossier, de négocier un plan social. En outre, la convention ne se limite pas aux questions de l'emploi. Elle garantit l'indexation des salaires, des vacances plus favorables que la loi, les droits syndicaux, etc. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est imposer une stricte application de ces accords. Car ils laissent des échappatoires possibles aux patrons : les diminutions d'horaire, l'indexation ou le 13ème mois sont, par exemple, subordonnés à la situation économique. La compensation d'août 1982 n'a ainsi souvent pas été versée (à Genève si, dans 95 o/o des cas). Dans les régions fortes, comme à Genève, nous avons aussi pu imposer un accord sur les salaires d'embauche qui égalisera les salaires hommes/femmes sur 4 ans (réduisant les différences de 12 o/o à 4 o/o dans une première étape).

"Oui à un syndicalisme plus combatif, plus autonome aussi face au patronat"

Alors je dis oui à un syndicalisme plus combatif, plus autonome aussi face au patronat. Mais nous ne sommes pas prêts à un autre type de syndicalisme et je ne suis pas certain que cela soit souhaitable dans ce pays. Certes, la convention collective contient la paix du travail. Cela pose problème dans certains cas. Mais si les travailleurs se décident dans l'entreprise, ils peuvent agir. Et sur le terrain, nous avons dû toujours pousser et non retenir les travailleurs.

* **Que devrait faire la FTMH pour améliorer ce rapport de forces ?**

Jean Berberat :

"AUTANT QUE TOUT LE MONDE TRAVAILLE 5 HEURES PAR JOUR"

La Brèche : Que penses-tu de la politique de la FTMH sur l'emploi ?

Jean Berberat : Bon, il y a eu une première réaction du monde ouvrier qui est positive. Maintenant il ne faut plus qu'on nous ait à l'usure ou qu'on nous propose ces prétendus plans sociaux qui sont de la fumée. Ils ne sont rien parce qu'il n'y a pas de remise en cause du système lui-même et du pouvoir du capital. J'ai toujours pensé que si tu as une évolution technologique, au lieu de maintenir 9 heures de travail par jour et d'avoir du chômage, autant que tout le monde travaille 5 heures par jour et que tout le monde soit occupé. Et sans réduction de salaire puisque la nouvelle technologie est sensée gagner du temps, gagner de l'argent, économiser des forces humaines. Là le syndicat devrait être à l'avant-garde.

* **La politique de paix du travail a-t-elle été un obstacle à une riposte ouvrière ?**

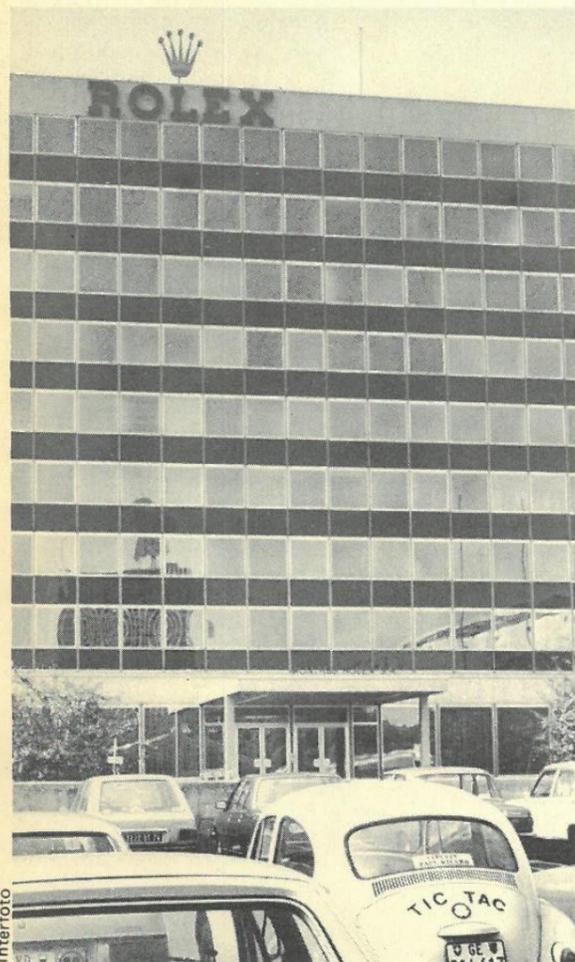
La paix du travail a été jusqu'ici perçue comme utile par le monde du travail. Dans la mesure où le patronat ne nous tient pas, nous syndicalistes, comme des partenaires à égalité, il y a rupture conventionnelle. Les décisions patronales sont proposées, sinon imposées à la direction syndicale : voilà ce que la situation économique nous amène à

"La paix du travail n'a pas du tout favorisé l'esprit d'unité et de lutte"

subir ! Le capital commandant, si on met les pieds contre le mur et qu'on fait grève, je ne sais pas si cela arrangera quelque chose, mais cela pourrait pousser le patronat à tenir compte des propositions syndicales. Mais quelles seront-

— L'hypothèse d'une réduction à 20 000 emplois correspond à la réalité et nous ne devons pas nous le cacher. Nous devrions profiter de cette crise, de la prise de conscience qu'elle suscite, pour mieux s'organiser dans les entreprises. En exploitant à fond les possibilités de la convention : imposer partout les commissions du personnel, les délégués syndicaux FTMH, utiliser à fond le droit aux congés de formation. Tout ceci, afin de former une génération de militants sur qui repose l'action du syndicat.

L'autre volet, c'est la politique d'information. Elle doit être beaucoup plus dynamique, à commencer dans la FTMH. Les membres doivent savoir ce qui se passe d'une région, d'une usine à l'autre. Le Comité National de l'horlogerie mis en place cet été aura un grand rôle à jouer dans ce sens. Mais j'entends aussi une politique d'information vers l'extérieur : dénoncer les scandales, les abus, les inégalités, informer des résultats obtenus, manifester sa solidarité. La manifestation de Bienne est un premier pas dans ce sens, qu'on n'a pas vu depuis longtemps. Si elle est un succès, cela redonnera confiance sur la possibilité d'agir.



Interfoto

Monique Wenger :

“LA FTMH NE NOUS AIDE PAS ASSEZ”

La Brèche : Es-tu satisfaite de la FTMH ?

Monique Wenger : Pas du tout, c'est zéro. La FTMH ne nous aide pas assez. Je ne les trouve pas assez énergiques. C'est à nous à leur demander : est-ce qu'on peut faire ceci ou cela. Souvent ils disent oui, mais alors ils répondent qu'ils ne sont pas là. Ce qui m'a choquée au début c'est que la FTMH accepte sans plus la fermeture de l'entreprise. Quand j'ai vu comment la FTMH se conduisait avec nous et n'intervenait pas, je me suis dit "à la fin de l'année, je balance tout et c'est fini". Je ne dois pas être la seule à avoir cette réaction-là. Mais alors on les paie pourquoi ?

*** Les actions que vous avez faites (pétition, manifestation devant l'usine, contact avec la commune) n'ont-elles pas été proposées par la FTMH ?**

— Non, cela n'a jamais été le cas, personne n'est venu dans l'entreprise, ni dans les assemblées de tout le personnel, rien du tout. Quant au plan social, nous avons dit qu'il n'était pas juste. Nous avons écrit à G. Tschumi. Nous n'avons pas été satisfaites de sa réponse, car il semblait croire plutôt les patrons que nous. S'il était venu à l'usine pour voir les listes des licenciées, il aurait vu que nous disions la vérité. Je trouve que les secrétaires devraient venir s'informer sur place.

*** Faut-il accepter les plans sociaux et donc les licenciements et la mise au chômage pour très longtemps ?**

— Non, bien sûr. Je pense qu'à l'heure actuelle ce qui compte c'est éviter de fermer une fabrique et de chômer davantage, parce qu'une fois qu'elle est fermée, elle est fermée, on ne revient pas là-dessus. Et puis, moi, ce que j'aimerais que la FTMH fasse, c'est qu'elle soutienne les ouvrières seules afin qu'elles conservent leur salaire. La FTMH ne fait rien pour cela. "Nous sommes assez grandes pour refuser", me dit le secrétaire syndical.

“Si je n'ai personne qui me soutient, je fais quoi ?”

Bien sûr, moi je n'accepterai aucune baisse de mon salaire même si on me tape la tête contre le mur, mais si je n'ai personne qui me soutient, je fais quoi ? Le jour où je

n'ai plus d'indemnités de chômage, il va me dire : "prenez n'importe quoi à n'importe quel prix". Il l'a déjà dit à une personne. Ce n'est pas possible. Il faut qu'il y ait un dénouement, une solution, ce n'est pas possible que cela continue comme cela. Vivre toujours avec ce malaise et cette peur pour finir, de ne pas trouver de travail. Que les gens osent parler, fassent quelque chose, vident ce qu'ils ont dans leur cœur et puis y aillent maintenant. On est des ouvrières, on n'est pas des chiens. Notre façon de penser, on ose encore la dire, même si c'est devant un chef ou un directeur.

*** Mais que proposes-tu ?**

— Je ne sais pas ce qu'il faudrait faire. Nous, au début, nous pensions faire un arrêt de travail, avant d'écrire à la Commune. Quand nous en avons discuté, le jour précédent l'affaire de Zurich où des grévistes se sont fait licencier avait paru dans les journaux. Alors nous avons eu peur. Les gens ont perdu confiance. Moi j'ai toujours dit qu'il faudrait faire une manifestation à La Chaux-de-Fonds; je pense qu'il y aurait beaucoup de monde parce que vraiment tout le monde est touché. Mais je pense qu'il faudrait la faire pendant les heures de travail, demander que les gens prennent

“Il faudrait foutre dehors les patrons et que les ouvriers prennent les fabriques en main”

leurs responsabilités pour pouvoir faire quelque chose et que la masse populaire intervienne. C'est pas 50-60 personnes qu'il faut, c'est que tout le monde tire tout en bas et dise : "maintenant c'est fini !". Dernièrement je disais qu'il faudrait foutre dehors les patrons et que les ouvriers prennent les fabriques en main et ça irait sûrement mieux. Pour finir, le patron, à quoi il sert ?

Mais comme le syndicat ne nous a pas aidés ici, je suis assez mitigée. Je ne les vois pas intervenir et faire des éclats. Je peux me tromper, j'espère !

*** De fait, organiser une manifestation pendant les heures de travail, c'est organiser une grève générale !**

— C'est juste, l'objectif pourrait être d'arrêter tous le travail un jeudi à 15h. et d'aller manifester tous ensemble.



Jeudi 26 août, les travailleurs d'Oméga manifestent leur refus des licenciements.

OMÉGA : LA LUTTE PAIE !

Lors de la deuxième assemblée qui a réuni, le 13 septembre, 400 travailleurs, le secrétaire de la FTMH, E. Hofer, a présenté le résultat des négociations. La direction a fixé à 290 le nombre officiel des licenciements (pour cette tranche-ci...) dont 50 mises à la retraite anticipée. Au lieu d'intervenir à la fin de septembre, comme annoncé précédemment, ces licenciements tomberont à la fin de décembre. Ce report de 3 mois est une première victoire des travailleurs et travailleuses d'Oméga. Les conditions des préretraites sont également un acquis important, puisque les salariés concernés toucheront à 63 ans l'entièreté de leur retraite (AVS et caisse de pension), la différence étant compensée par l'entreprise.

Le résultat de cette première manche, remportée par les ouvriers et ouvrières d'Oméga, n'est pas dû aux négociations elles-mêmes ni à la bonne volonté particulière des patrons et des banques, mais bien à la mobilisation et la détermination dont les travailleurs ont fait la preuve.

Mais ce plan "social" ne tient pas compte d'une exigence fondamentale de la résolution votée par les travailleurs d'Oméga le 25 août : le refus des licenciements. Après l'exposé du collègue Hofer, la parole est donnée à un membre de la délégation du groupe syndical FTMH d'Ebauches-Marin qui lit une déclaration de solidarité avec ceux d'Oméga.

L'assemblée doit maintenant se prononcer sur le plan social, sans avoir même un texte écrit du résultat actuel des négociations.

Un délégué de la commission syndicale FTMH d'Oméga, s'appuyant sur un texte signé par quelque 70 travailleurs, où sont précisées un certain nombre de proposi-

tions (comme le versement d'indemnités de licenciement équivalentes à 3 mois de salaire pour chacun, la prise en charge de cours de recyclage payés pour tous ceux qui le désirent aussi longtemps que nécessaire pour acquérir une nouvelle formation, l'élargissement de la commission de négociations et la levée du secret qui entoure les tractations), affirme à deux reprises que l'objectif des ouvriers, c'est le refus des licenciements. Le délégué syndical demande aux négociateurs s'il n'est pas possible d'obtenir le partage du travail disponible entre tous par l'introduction du chômage partiel. Le texte présenté par ces 70 ouvriers et ouvrières constitue en fait une alternative aux propositions des secrétaires FTMH : accepter les licenciements et le plan "social" qui en établit le rythme et les modalités ou refuser ces licenciements et agir pour des revendications concrètes. Il est fortement applaudi.

Le secrétaire syndical Hofer met les travailleurs devant le "choix" : accepter les 290 licenciements ou alors fermeture complète de l'usine. Une ouvrière intervient pour expliquer que, si on admet les licenciements, on en vient fatalement à discuter avec la direction de qui doit être licencié le premier ! C'est la porte ouverte à toutes sortes de divisions entre travailleurs. Le président de la commission syndicale propose une résolution générale à l'assemblée qui complète le résultat des négociations. Dans la confusion et le flou, les secrétaires syndicaux font voter la proposition suivante : un pas a été fait dans la bonne direction, mais ce n'est pas suffisant, il faut continuer à négocier. Dans les semaines qui viennent, le problème sera donc de renforcer l'organisation des travailleurs pour permettre une intervention et une pression ouvrières sur ces négociations.

Entre la révolte et la résignation

Ces témoignages, pris sur le vif, traduisent bien l'impasse que connaît notre syndicat, la FTMH, face à la crise horlogère. Même Jean-Pierre Thorel, qui estime que le syndicat a fait "ce qu'il a pu", admet que sa direction n'a pas réfléchi "suffisamment tôt à une stratégie correspondante" et n'informe pas assez les travailleurs. A la base, le constat est plus amer : "La FTMH ne nous aide pas" disent les travailleuses et les travailleurs. Et c'est la révolte, ou la résignation. En tout cas, chacun exprime le sentiment que les travailleurs sont en position de faiblesse pour faire face aux attaques patronales sur l'emploi.

En fait, la FTMH a bel et bien une stratégie, mais qui ne permet pas de s'opposer aux licenciements. La direction de notre fédération prend la défense de l'industrie horlogère, de sa place sur le marché mondial, mais non de l'emploi. En signant des clauses conventionnelles qui acceptent les licenciements pour motifs économiques (et même le report d'autres revendications, comme l'indique justement Thorel à propos de l'indexation, du 13ème mois, des horaires), la direction de la FTMH facilite les restructurations patronales. Elle déplore même qu'elles viennent trop tard.

Il n'est pas vrai que la dépendance du marché mondial nous condamne à l'impuissance. Une action syndicale résolue pour la défense de l'emploi aurait simplement créé une base meilleure pour obtenir un réel contrôle public sur l'industrie horlogère, garantissant les emplois et une diversification de la branche. Au lieu de cela, la paix du travail "nous ligote", comme le dit très justement le délégué d'Oméga. Elle n'a même pas permis de négocier des "plans sociaux" qui assurent le minimum aux travailleurs, par exemple la garantie de recyclage.

Plus grave : la vague de licenciements est en train de vider la convention de son contenu ! Elle permet aux barons de l'horlogerie d'utiliser les "motifs économiques" pour diviser les travailleurs, mettre en cause les acquis conventionnels.

Voilà l'origine de la révolte qu'expriment ici les travailleurs. Une révolte que beaucoup ressentent mais ne savent comment traduire positivement. Certes, il faut utiliser toutes les possibilités que laissent les conventions pour s'organiser et se défendre. Mais c'est une ligne de défense bien insuffisante pour contrer le bulldozer de la restructuration patronale. Pour que les militants puissent mieux s'organiser dans l'entreprise, pour former cette "génération de militants" dont parle Thorel, il faut qu'il y ait un appui du syndicat. Comme le souligne le délégué d'Oméga, les travailleurs ne s'engagent pas comme ça, à l'aventure, dans une action contre les licenciements. Ils ont besoin d'un syndicat qui soutienne des propositions d'action, favorise l'organisation syndicale dans l'entreprise, dénonce les abus et les plans patronaux, défende pied à pied chaque acquis au lieu de les sacrifier d'emblée sur l'autel des "nécessités économiques". La FTMH doit devenir ce syndicat, sinon elle perdra toute crédibilité auprès de celles et ceux qui, dans la région horlogère, cherchent à organiser un front de défense unitaire sur l'emploi.

Pour cela, l'information, la coordination entre entreprises (par le biais du Comité National horloger, par exemple) est indispensable. Mais il faut aussi une autre politique de la part du syndicat, qui prépare une riposte d'ensemble des travailleurs de l'horlogerie. La manifestation du 25 septembre doit déboucher sur un réel plan d'action, y compris une journée d'action de toute la branche évoquée par le délégué d'Oméga ou la travailleuse d'Ebauches.

Ces témoignages le montrent : le potentiel de résistance existe, y compris dans la FTMH. Il faut unir ces forces pour que les travailleurs de l'horlogerie n'aient plus le choix entre la résignation et la révolte mais trouvent, dans la FTMH, un instrument d'action qui leur permette d'organiser leurs forces contre le diktat des banques et des trusts horlogers.

Paul Sautebin, syndiqué FTMH, licencié de Bulova, membre du Parti Socialiste Ouvrier (PSO)



Dans la chimie aussi

La rationalisation de la chimie bâloise se poursuit. Sandoz vient de faire savoir que 60 o/o environ de la réduction de personnel prévue (900 emplois) avaient été réalisés. Et Hoffmann-La Roche se prépare à procéder à une diminution d'environ 15 o/o des emplois dans une série de services. Tous les trusts de la chimie tentent d'atteindre ces objectifs en priorité par le biais des retraites anticipées. Mais les rentes transitoires, versées entre le moment de la retraite anticipée et celui de l'âge légal, ne connaissent pas d'indexation au renchérissement !

Edi Blank, président de la commission d'entreprise et "prince de la paix du travail" de Ciba-Geigy à Bâle a pris position sur ce thème lors d'une réunion de la direction du syndicat de la chimie (la Fédération du Textile, de la Chimie et du Papier / FTCP) : "Je soutiens tout abaissement de l'âge de la retraite. La prévoyance vieillesse est constamment mise à mal par l'infla-

ans pour les femmes et 62 ans pour les hommes cimenterait l'inégalité entre hommes et femmes, n'a qu'une portée restreinte. En récoltant des signatures pour cette initiative dans les quartiers des travailleurs de la chimie bâloise, on a pu constater clairement que cet argument était utilisé presque exclusivement par des hommes qui, malgré la double journée de travail des



tion. Les rentes de transition lors de retraites anticipées permettent ainsi de moins en moins la couverture des besoins vitaux. Les rentes des caisses de pension de l'économie privée ne sont pas indexées au renchérissement. Une retraite anticipée devient donc de moins en moins possible".

Pour un abaissement général

Pour des raisons financières donc, nombreux sont ceux qui voudraient quitter leur travail avant 65 ans mais qui ne le peuvent pas. L'obligation de prendre une retraite anticipée entraîne, pour des salaires normaux, des pertes importantes au niveau des rentes. Sous cet angle, l'abaissement général de l'âge de la retraite est bien plus juste et évite les contre-coups psychiques, souvent pénibles, d'une mise à la retraite anticipée forcée.

L'argument — également avancé lors de la réunion de la direction de la FTCP de septembre 1981 — expliquant que l'initiative pour l'abaissement de l'âge de la retraite à 60

femmes, refusaient obstinément de leur accorder un allègement supplémentaire.

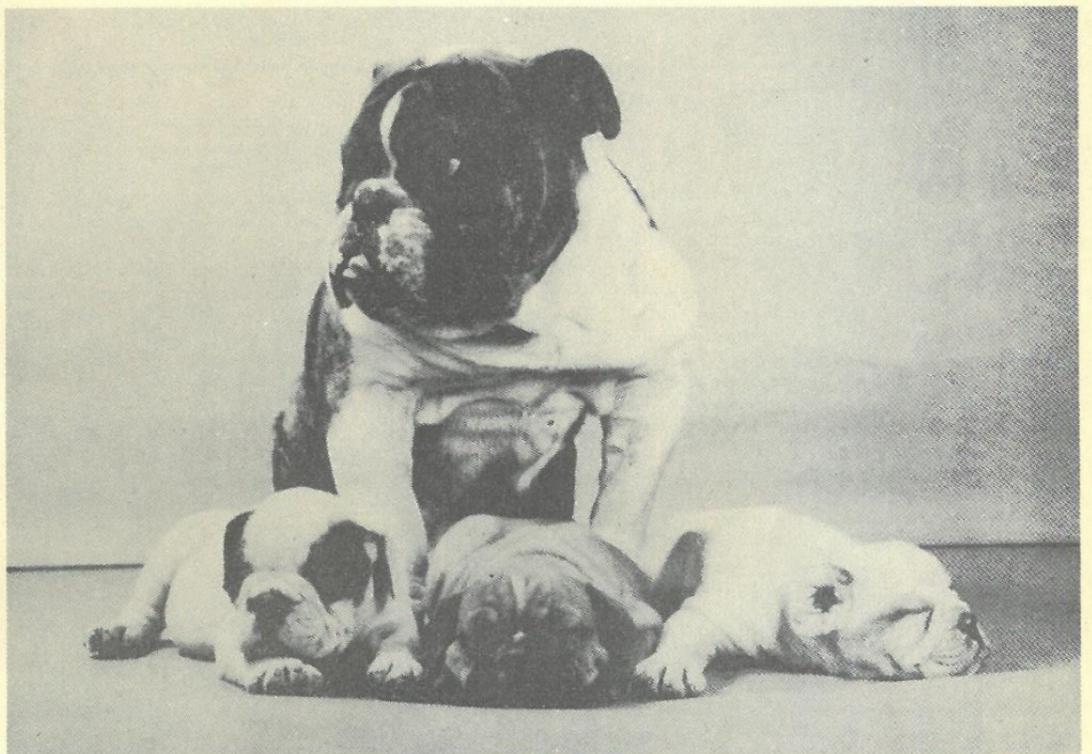
Pour les femmes : 60 au lieu de 62 ans

Dans la pratique syndicale quotidienne, les choses sont aussi beaucoup plus simples. Récemment Ciba-Geigy a tenté très sérieusement d'élever l'âge de la retraite des femmes de 60 à 62 ans ! (Les femmes ont en effet obtenu depuis longtemps que la limite d'âge soit fixée à 60 ans chez Sandoz et Ciba-Geigy.) Le groupe "Femmes" de la FTCP et l'ensemble du syndicat s'opposèrent avec succès à cette tentative patronale. Mais la riposte n'aurait-elle pas été meilleure si la FTCP avait pu opposer à la manœuvre de la direction de Ciba-Geigy la revendication de l'initiative 60/62 ans ?!

Le congrès de la FTCP qui se tiendra cet automne pourra être l'occasion pour le syndicat de se prononcer favorablement à l'initiative.

Ueli Derknecht

Ville de Zurich :



REAGAN FAIT ÉCOLE

Les radicaux zurichois se veulent à l'avant-garde de la politique bourgeoise de démontage social. La ville de Zurich sert de terrain de manœuvres et de répétition générale. Au menu : cadeaux fiscaux aux riches et aux super-riches, attaques contre les salaires du personnel des services publics, suppression de prestations sociales communales.

Economiquement parlant, la ville et le canton de Zurich sont une des régions les plus riches du pays. Le ménage public a peu de dettes; les comptes de la ville et du canton en 1981 indiquent un boni dépassant les 40 millions de francs pour l'une et l'autre. Et cela avec un taux d'imposition parmi les plus bas de Suisse, en tout cas hors de la ville elle-même.

Les radicaux préparent le terrain

Si les radicaux du canton se décident à mener une politique d'économies plus agressive, c'est surtout pour des raisons politiques. Le radicalisme zurichois s'est récemment engagé, au niveau national aussi, pour une politique bourgeoise plus dure. Les conseillers nationaux radicaux de Zurich ont ainsi été presque les seuls à rejeter l'augmentation des salaires réels du personnel de la Confédération l'an passé. Ils placent maintenant les jalons de cette politique sur leur propre terrain cantonal. Et tentent ainsi de pousser le mouvement ouvrier dans ses retranchements.

La tactique suivie par les radicaux est habile : dans un premier temps, une révision des impôts cantonaux fut introduite; elle liait de somptueux présents pour les riches à une réduction de la progression à froid pour les revenus moyens, ce qui est toujours populaire. Le manque à gagner de cette révision : 500 millions de francs, dont la moitié environ au profit des riches et des entreprises ! Lors de la votation sur ce projet, personne ne parla de réduction nécessaire des dépenses sociales; les autorités proposèrent même une augmentation de 2 o/o du salaire réel des travailleurs du secteur public.

Le démontage

Aujourd'hui, on présente la facture. La Municipalité zurichoise, menée à la cravache par le radical Thomas Wagner, a ficelé un paquet d'économies qui n'a vraiment rien

d'un cadeau pour les salariés :

- * **attaque aux salaires** : l'augmentation envisagée du salaire réel des fonctionnaires n'est plus qu'un mauvais souvenir. L'indexation semestrielle au coût de la vie est mise en question;

- * **blocage du personnel** : ces dernières années, 200 emplois environ avaient quand même été créés chaque année. Aujourd'hui, il s'agit d'introduire un blocage du personnel rigoureux;

- * **réduction linéaire des budgets** : les dépenses de tous les services doivent être réduites de 3,5 o/o. Cela implique une diminution des emplois et des prestations surtout dans les domaines sociaux : diminution du nombre des enseignants, réduction des services offerts aux jeunes chômeurs, aux vieillards, aux personnes malades, etc.;

- * **augmentation des taxes** : pour l'électricité, le gaz et surtout les trams. En prévision de possibles débats politiques gênants, le droit de référendum contre les augmentations de prix des trams devrait être supprimé;

- * **et pour bien emballer le tout : 120 policiers supplémentaires !** C'est peut-être ainsi que les radicaux espèrent régler les problèmes sociaux entraînés par leur politique de démontage...

Les trois municipaux sociaux-démocrates de droite élus ce printemps comme candidats du Cartel syndical, portent une responsabilité certaine dans ces décisions. Malgré quelques critiques purement verbales, ils sont déjà en train de planifier les restrictions prévues dans leur département respectif, alors que le Conseil communal ne s'est pas encore prononcé. Plus royalistes que le roi, ils se font humilier par le réactionnaire Egloff, responsable des écoles, qui, lui, refuse de présenter un budget ou figureraient les 9 millions d'économies exigés !

Une opposition dans le mouvement ouvrier

Ce paquet d'économies a toute-

fois aussi provoqué le réveil de quelques forces dans le mouvement ouvrier : le syndicat VPOD/SSP Zurich-Commune, la plus forte section de la VPOD/SSP avec ses 6 000 membres, a condamné verbalement ces attaques contre le personnel de la fonction publique. Sur demande de trois groupes syndicaux d'entreprises, des mesures de lutte doivent être étudiées. Toutefois les secrétaires syndicaux ne semblent pas vraiment persuadés de l'utilité d'une discussion sur les moyens d'une mobilisation syndicale, parmi les membres de la VPOD/SSP. C'est ainsi que l'assemblée extraordinaire des délégués, exigée depuis le mois de mai, a été repoussée à fin septembre. En même temps, la direction de la VPOD/SSP propose une riposte pour le moins un peu courte : il s'agirait de défendre avant tout les salaires, sans trop s'inquiéter de la réduction des prestations publiques; un syndicat ne pouvant pas simplement s'opposer à une politique d'économies...

Une autre riposte au projet de la Municipalité se développe : des représentants du PSO, des Organisations progressistes (POCH), du Parti du Travail, ainsi que des syndiqués se sont rencontrés afin de préparer, avec d'autres forces intéressées, des actions communes contre cette politique de démontage.

Enfin, en septembre, les trois municipaux sociaux-démocrates devront s'expliquer devant le Cartel syndical local sur leur participation à cette politique d'économies. Car, après de nombreuses manœuvres, c'est tout de même avec les contributions financières du Cartel qu'ils ont été élus.

La politique agressive des radicaux dans cette affaire prend une importance particulière du fait de l'offensive patronale simultanée dans le secteur privé. On y remet aussi en cause le réajustement salarial, le chômage partiel est massif dans l'industrie métallurgique zurichoise, qui licencie aussi. Dans ces conditions, un blocage du personnel dans les services publics est encore plus inadmissible. C'est l'inverse qui devrait se produire : la commune devrait créer des emplois supplémentaires et offrir ainsi un surcroît de prestations sociales.

correspondant

L'occupation de l'ambassade polonaise à Berne :

Ainsi notre Zorro national, Kurt Furgler, aura pu passer sous les feux de la rampe de la presse internationale en mettant fin — sans coup férir — à l'occupation de l'ambassade du général Jaruzelski. Tout est rentré dans "l'ordre". Seules subsistent quelques interrogations.

Car ce commando est fort étrange. Son chef ? Un droit commun, selon les autorités polonaises, qui aurait fui le pays en 1967, après avoir terminé son école d'officiers à Varsovie en 1965. Un espion, selon la police autrichienne, qui l'arrêta en 1968 : muni de faux papiers, il espionnait ses compatriotes dans le camp de transit pour réfugiés de Traiskirchen. Quelques jours après sa libération de prison en 1969, il commettait un hold-up qui l'envoya en prison jusqu'en 1976. Depuis sa libération, on peut suivre sa trace dans les casiers judiciaires de nombreux pays.

Ses revendications ? Au début, il réclamera la levée de l'état de siège, la libération des prisonniers politiques polonais, la dissolution des camps d'internement, la fin de la

Une provocation contre Solidarność

répression contre le peuple polonais. A la fin, ses seules demandes seront un sauf-conduit et 3 millions de dollars. On passe allègrement de revendications politiques au banditisme vulgaire.

Alors, droits communs ou agents provocateurs, télé-guidés par les services secrets d'un Etat ? Difficile à dire, faute d'autres éléments. Peu importe d'ailleurs !

Il est en effet clair que l'occupation a constitué une provocation terroriste dirigée contre le syndicat Solidarność et puissamment relayée par la junte de Jaruzelski.

Après les dernières manifestations de masse de Solidarność dans le pays, le régime cherchait une occasion pour discréditer et criminaliser — encore plus — le syndicat.

A peine la nouvelle connue, les journaux, la radio et la télévision polonaise furent remplis par l'événement. La junte dépêcha un bataillon de ses journalistes à Berne afin de pouvoir étaler complaisamment tous les détails de l'occupation. Elle alla même jusqu'à interrompre le brouillage des émissions de la radio de la CIA — "Radio Free Europe" — afin de permettre la "libre circulation de l'information". Elle escomptait, c'est évident, tirer un maximum d'avantages de l'affaire, au détriment de Solidarność.

Son calcul s'est avéré faux. Alors qu'au départ le "cœur", mais non la "raison", de certains journaux bourgeois helvétiques penchait du côté des occupants "patriotes", Solidarność, sa direction clandestine comme sa représentation en exil, a fermement condamné cette action. Elle la dénonça, à juste titre, comme une provocation dirigée contre les travailleurs et les travailleuses polonais. Elle réussit même à mettre la junte polonaise sur la défensive en soulignant le profit que tirait le gouvernement de l'occupation et en l'accusant de complicité.

Quoi qu'il en soit, cette affaire aura montré une nouvelle fois que le terrorisme, arme ambiguë s'il en est, représente — sauf cas exceptionnels — un obstacle à la lutte des masses.

André Meylan

Grande-Bretagne :



Infirmières britanniques en grève.

L'ÉPREUVE DE FORCE

* LE CONGRÈS DES SYNDICATS DÉCIDE DE BRAVER LES LOIS ANTISYNDICALES.

Du 6 au 10 septembre s'est tenu le congrès annuel du Trades Union Council (TUC), l'organisation faîtière des syndicats britanniques. 1 163 délégués, représentant 11 millions de membres, organisés dans 105 syndicats, ont exprimé l'exaspération qui frappe des couches entières de travailleurs et de travailleuses devant la politique du gouvernement conservateur. Leur nombre souligne la force organisationnelle du mouvement britannique, tant il est vrai que le TUC en dépit du chômage regroupe toujours dans ses rangs le 53 o/o de la population salariée !

L'offensive antisyndicale

Plusieurs thèmes étaient à l'ordre du jour du Congrès. Le plus important fut, sans aucun doute, la question de la lutte contre les lois antisyndicales du gouvernement Thatcher.

Déjà lors de sa campagne électorale, la "Dame de fer" avait annoncé son intention de "briser" le pouvoir syndical. Elle fut un peu plus prudente dans la réalisation de cette position. Le souvenir du gouvernement conservateur Heath balayé dans les années 70 par une grève des mineurs contre une législation antisyndicale est encore frais dans les esprits !

Une première loi fut votée en 1980, interdisant les piquets de grève et les grèves de solidarité. Aujourd'hui, le ministre du travail Tebbit est en train d'introduire une deuxième loi qui s'attaque à l'institution du "closed shop" (embauche limitée aux syndiqués), aux grèves sur le tas (spontanées), etc. Il s'agit également de rendre les syndicats financièrement responsables des actions de lutte de leurs membres. Les dirigeants syndicaux pourront également être punis par des amendes ou des peines de prison, en cas d'infraction à ces lois (pour plus de détail, voir *La Brèche* no 271 du 6 mars 1982).

Le calcul du gouvernement

Le gouvernement estime disposer d'une marge de manoeuvres suffisante pour imposer ces lois. Il compte sur l'effet démobilisateur du chômage (plus de 4 millions de sans-travail) et le recul des effectifs

du TUC, passés de 12,2 millions à 11 millions en deux ans. Il essaie de profiter de la conjoncture politique issue de la guerre des Malouines. Il pense que cette fois-ci le mouvement ouvrier pourra être battu, en se fondant sur une série de défaites partielles subies par le mouvement syndical ces dernières années. Enfin, il espère tirer profit des luttes internes du Parti travailliste.

Ce calcul n'est pas complètement faux. Devant l'austérité féroce des conservateurs, les directions traditionnelles du mouvement ouvrier se trouvent désemparées.

Mais les salariés britanniques sont loin d'avoir perdu tout leur tonus organisationnel et politique. Un exemple : un sondage sur les intentions de vote effectué à fin août donnait seulement 41 o/o aux conservateurs, 37 o/o (!) aux travaillistes et 20 o/o à l'alliance centriste (libéraux et sociaux-démocrates). En mai, juste après les Malouines, les conservateurs recueillaient encore 70 o/o des intentions de vote ! Il serait donc erroné de croire que les travaillistes ne puissent gagner les élections de 1984, surtout si le chômage et la crise devaient s'accroître.

Autre exemple : le Congrès du TUC, justement, qui a décidé, à l'unanimité, d'une journée d'action contre Thatcher le 22 septembre.

Actions et grèves de solidarité avec le personnel de la santé

Cette journée du 22 septembre a été consacrée par le TUC à la solidarité avec la lutte du personnel de la santé. Ces actions et les grèves dé-

clenchées à cette occasion violent ouvertement les lois antisyndicales du gouvernement, mis ainsi au pied du mur.

Le personnel hospitalier, en particulier les infirmières, est très mal payé. Il réclame une augmentation de salaire de 12 o/o, alors que le gouvernement ne veut accorder que 7,5 o/o aux infirmières et 6 o/o au reste du personnel. Or, cette lutte est populaire, un récent sondage l'indique : 85 o/o de Britanniques estiment que les infirmières "accomplissent une tâche difficile et mal payée" (*24 Heures*, 10 septembre 1982).

C'est la raison pour laquelle le patronat britannique éprouve quelques craintes. L'un de ses organes dirigeants — l'Institute of Directors — a fait ouvertement pression sur le gouvernement Thatcher pour qu'il assouplisse sa position. Il recommande aux patrons de ne pas engager des actions judiciaires contre des grèves de sympathie avec les travailleurs hospitaliers (*The Times*, 8 septembre 1982).

"Nous devons défier la loi"

Le climat du Congrès du TUC était combatif. Arthur Scargill, dirigeant du syndicat des mineurs, s'est fait le porte-parole de nombreux salariés en déclarant à la tribune : "il n'y a qu'une seule réponse que peut donner le mouvement ouvrier. Nous devons dire que nous défierons la loi". Même un réformiste aussi droitier que l'ex-premier ministre travailliste Callaghan s'est aventuré à déclarer que : "Si la loi est une mauvaise loi, il existe toujours, dans certaines conditions particulières, un droit de décider des actions que l'on n'entreprendrait pas autrement" (*Daily Express*, 8 septembre 1982).

Tout n'est donc pas dit. Ceux qui prédisent la victoire définitive de Thatcher dans l'épreuve qui s'engage ont manifestement le goût du risque.

John Butler



10 000 habitants de la région se rassemblèrent cette nuit-là à Varennes, petite ville de 1 500 habitants.

«La nuit de Varennes» d'Ettore Scola

Ettore Scola ("Nous nous sommes tant aimés", "Une journée particulière") a imaginé la rencontre, ce jour-là, dans la diligence régulière des postes pour Metz, qui se trouve suivre celle du roi, de divers personnages, joués par une pléiade de grands acteurs.

La journée et le film s'achèvent le soir, dans une ambiance de soulèvement populaire, à Varennes où le roi a été arrêté, à 50 km de la frontière.

Si sa fuite avait réussi, c'eût été la guerre civile.

Allez voir ce film si ce n'est déjà fait. C'est un régal, pour des raisons trop nombreuses pour être toutes évoquées ici. Il y a le plaisir d'être transporté pendant 2 heures au XVIIIe siècle, en pleine révolution. Et il y a aussi un intérêt politique pour nous, marxistes-révolutionnaires qui sommes passionnés d'histoire. Pour transformer le monde nous ne partons pas de zéro, mais à la suite de tous les efforts passés des humains pour se libérer de l'oppression.

Je crois qu'on goûte d'autant mieux le film qu'on en connaît plus sur les événements et les personnages. Voici donc quelques données supplémentaires. C'est la seule pré-tention de cet article.

Nous sommes le 20 juin 1791, en France. A minuit le roi Louis XVI a quitté Paris en cachette, déguisé en valet, dans la berline d'une prétendue baronne russe. Il a rendez-vous avec certaines unités de l'armée, stationnées sur la frontière du Luxembourg autrichien. Avec elles, et, s'il le faut, l'armée de son beau-frère l'empereur d'Autriche, il veut reconquérir son royaume.

Quelle est la situation politique du moment ?

Au fur et à mesure que la diligence du film progresse, elle est rattrapée par les envoyés de Paris à la poursuite du roi : celui de la municipalité de Paris, pour qui le roi a fui et doit être arrêté; celui de l'Assemblée nationale, l'aide de camp du marquis de La Fayette, pour qui le roi a été enlevé.

La Fayette (1757-1834), noble libéral, héros de l'indépendance des USA, fut l'homme fort de cette première étape de la révolution. Son programme est un impossible compromis. La nouvelle constitution fait de la France une monarchie parlementaire aux mains des riches : il faut payer un écu d'impôts pour avoir le droit de vote. Il n'y a donc que 4,5 millions de "citoyens actifs" sur 28 millions d'habitants. Mais la noblesse refuse le compromis, organise la contre-révolution et émigre en masse. Les masses, les "sans-culottes", petits-bourgeois, ouvriers (il n'y a pas encore beaucoup d'ouvriers à cette époque) veulent plus : le suffrage universel, pas seulement l'égalité des droits civils, mais aussi "l'égalité de jouissance". Les princes de l'Europe préparent l'intervention militaire.

La fuite du roi marque l'échec de la politique de La Fayette. Le 17 juillet il fera tirer sur les manifestants qui demandent la déchéance du roi. Le 10 août 1792, sous la pression de l'insurrection populaire, l'Assemblée législative sera obligée de convoquer une Convention élue au suffrage universel. Louis XVI sera décapité le 21 janvier 1793. La révolution a débordé la bourgeoisie qui n'en reprendra le contrôle qu'avec Thermidor (27 juillet 1794).

21. 9. 1982, Robert Lochhead

Mais aussi :

Thomas Paine (joué par Harvey Keitel)

Ce personnage du film mérite une affection particulière de notre part.

Thomas Paine (1737-1809) était anglais, artisan corsetier de formation. Il émigra en Pennsylvanie en 1775. En janvier 1776, six mois avant la déclaration d'indépendance du Congrès, il publiait "Common Sense". Ce livre énonçait dans un langage compréhensible pour tous le programme de la révolution qui commençait sans que ses chefs osent encore le proclamer ouvertement : une république indépendante de l'Angleterre, démocratique, réunissant tous les 13 Etats. 300 000 exemplaires furent diffusés dans une population de 3 millions d'habitants. Washington faisait lire les articles de Thomas Paine à ses troupes pour leur remonter le moral. Situé à l'extrême-gauche, il fut écarté après la victoire et retourna en Angleterre en 1787. Il y anima les sociétés démocratiques qui soutenaient la révolution française. En 1791 il publia "Droits de l'homme" et dans une assemblée leva son verre "à la révolution mondiale". Pourchassé, il dut se réfugier en France où 4 départements l'élirent à la Convention. Traduit dans plusieurs langues, "Droits de l'homme" fut diffusé à 1 million d'exemplaires ! Conventionnel modéré il fut emprisonné sous la Terreur. Il rentra aux USA en 1802 et y mourut pauvre et calomnié par les bien-pensants qui lui reprochaient son athéisme et son radicalisme. En 1942 encore, les autorités de Philadelphie refusaient l'autorisation de lui élever une statue.

Il était le propagandiste d'une révolution du passé qui n'est certes plus celle dont le monde a besoin, mais c'était un vrai révolutionnaire.

Pour en savoir plus :

Les ouvrages d'Albert Soboul, l'historien marxiste de la révolution française, membre du PCF. Albert Soboul est mort le 10 septembre dernier. Nous profitons de lui rendre hommage. Pour commencer :
- *La révolution française*, Que sais-je ?, PUF, no 142, 126 pages.
- *Histoire de la révolution française*, Gallimard, coll. Idées, 2 fois 400 pages environ.
Egalement :
- *Daniel Guérin, Bourgeois et bras nus*, Gallimard, coll. Idées, environ 400 pages.

Dans la diligence :

Monsieur de Wendel (joué par Daniel Gélin)

Ignace de Wendel (1741-1795) était "maître de forges". C'est lui qui a introduit en France la fabrication de l'acier au coke en 1769 et fondé *Le Creusot* en 1782. Il est pour la révolution à condition qu'elle n'aille pas plus loin. Il raconte dans le film la grève de 100 de ses ouvriers, "spectacle terrifiant", dit-il. De Wendel émigra en 1793. Sa mère gère alors ses industries

qui seront rachetées par un prête-nom puis en 1803 par le fils d'Ignace, François. C'étaient les ancêtres de François de Wendel (1874-1949), sénateur, régent de la Banque de France (il contrôlait aussi le grand quotidien *Le Temps*) et patron de *De Wendel-Sideler*, première entreprise française de la sidérurgie, nationalisée il y a quelques années.

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES !

LA CHAUX-DE-FONDS

Bibliothèque de la Ville, 33, rue du Progrès
salle d'exposition, 4ème étage
jusqu'au ma 12 oct. (lu au ve, de 14 à 20h.,
sa 10 à 12h. et 14 à 16h., fermé di) : exposition
Jules Humbert-Droz (1891-1971), dont les archives ont été remises à la Bibliothèque de la Ville.

NYON

Salle de Musique de l'Aula du Collège
Secondaire
sa 2 oct. : *Art Lande Trio* (Art Lande, piano,
percussions; Bill Douglas, flûtes; Bruce Williamson,
saxes, flûte, clarinettes).
Aula du Collège Secondaire
sa 16 oct. : *Art Ensemble of Chicago*,
Great Black Music, Ancient to the Future.
Lester Bowie, trompette; Roscoe Mitchell,
saxes; Joseph Jarman, saxes; Malachi Favors,
bass; Don Moye, percussions. Org. des deux
concerts : Jazz-Nyon, tél. 022 / 61 00 04.

GENÈVE

Salle Simón Patiño, 26, av. de Miremont
du me 29 sept. au ma 19 oct. : exposition
"Les coulisses du travail" (Interfoto), à
l'occasion de la sortie du livre du même nom.
sa 9 oct., 20h.30 : *Ensemble de musique
arménienne* (5 musiciens).

Sud des Alpes, 10, rue des Alpes, 1er
à 21h. je 30 sept., ve 1er oct. : *Duo François
Lindemann / Sébastien Santamaria*, pianos.
sa 2, di 3 oct. : *Big Gelato*. je 7, ve 8 : *Art
Lande Trio*. sa 9, di 10 : *Musica Libera* (ar-
tistes zurichois). Org. : AMR.

LAUSANNE

Casino de Montbenon,
Salle Paderewski
sa 9 oct., 15h. : *Joe Hill*, film de Bo
Wideberg (Suède-USA, 1971-1972).
Un jeune Suédois débarque aux Etats-Unis
au début du siècle, avec son frère. Puis,
oppressé par la misère et les lois, il se révolte,

milite avec les syndicalistes et chante sa
colère et son espoir d'un monde meilleur.

Théâtre de Beaulieu

sa 2, di 3 oct. : *Jacques Higelin*
donne un récital, renonçant à tout cachet,
par solidarité avec Lôsane bouge.

Théâtre du Vide-Poche, 10, Palud

du me 6 au sa 16 oct. (me à ve, 20h.30) :
*Portrait de famille dans un salon de peintres
ringards*, mélodrame qui finit mal de Roland
Borremans. Loc. : 021 / 23 82 52.

Et sur vos écrans : *Yol (la voie)* et *Düsmän
(l'ennemi)*, de Yilmaz Güney; *L'Affaire
Huayanay : un témoignage (El caso Huaya-
nay)*, de Federico Garcia Hurtado (Pérou).
Et ve 8, sa 9 oct. (20h.30, sa aussi 16h.) :
Une nuit à l'opéra, avec les Marx Brothers au
Cinéma de la Grande Salle à CHEXBRES.
Et ve 1er, sa 2 oct. (20h.30) : *La fureur de
vivre*, de Nicholas Ray avec James Dean au
Cinéma d'ORON. Lise Rond

L'événement

Plan Reagan, sommet arabe :



Manœuvres diplomatiques contre la résistance palestinienne

* QUE RESTERA-T-IL DES DROITS NATIONAUX DES PALESTINIENS ?

La défaite militaire de l'OLP à Beyrouth modifie profondément les conditions de la lutte de libération du peuple palestinien. L'héroïque résistance de Beyrouth, si elle a réaffirmé avec force les droits nationaux des Palestiniens, se solde par la dispersion des combattants, désarmés ou

placés sous le contrôle de gouvernements arabes qui ne cherchent qu'à étouffer le "problème palestinien". Les USA et le sommet arabe de Fès (Maroc) en ont profité pour avancer des "propositions de règlement" qui nient ou rabotent les droits nationaux du peuple palestinien.

"Arbitres" de l'évacuation de Beyrouth, les puissances impérialistes — les USA de Reagan comme la France de Mitterrand — avaient un projet stratégique en tête : imposer une défaite honorable à l'OLP qui permette, dans un second temps, d'amener ses éléments les plus conciliants à s'engager dans une lente procédure diplomatique accordant quelques "droits" limités au peuple palestinien.

Les "idées" de Reagan

Tel est le sens des "nouvelles idées" de l'administration américaine, annoncées avec fracas à la veille du sommet arabe de Fès. En fait d'idées nouvelles, ce ne sont que de vieilles outres vides ! L'audace du fidèle soutien de l'Etat sioniste consiste à proposer un "régime d'autodétermination" des Palestiniens dans les territoires occupés de Cisjordanie, sous la houlette du gouvernement jordanien du roi Hussein — celui qui a massacré les Palestiniens lors du "Septembre Noir" de 1970. De la reconnaissance d'un Etat palestinien, pas question ! De celle de l'OLP, pas davantage ! Caspar Weinberger, secrétaire US à la Défense, explique tranquillement que ce statut "d'autonomie" doit créer "une sorte de situation dans laquelle les Palestiniens pourront vivre et qui permette de différencier les Palestiniens de l'OLP" (*Libération*, 23 août 1982).

Il est vrai que ce plan implique le retrait d'Israël des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, l'arrêt des implantations juives dans ces territoires. Toutes conditions que le gouvernement sioniste refuse catégoriquement. En réponse à Reagan, Menahem Begin réaffirme qu'Israël veut garder "pour des générations la Judée et la Samarie" (la Cisjordanie, occupée depuis 1967, puis annexée).

"L'unité arabe" et le sommet de Fès

Il n'en fallut pas moins pour que tous les gouvernements arabes réunis à Fès (sauf la Lybie et

l'Egypte) prennent pour argent comptant les propositions américaines. "L'unité arabe" retrouvée — comme l'a triomphalement annoncé le roi Hassan II du Maroc (celui qui écrase le peuple sahraoui !) — s'est faite pour chercher une solution diplomatique avec les USA. Cela n'étonne pas : tous les dirigeants arabes — spécialement le roi Hussein de Jordanie, celui du Maroc et le roi Fahd d'Arabie saoudite — savent pertinemment que le maintien de leur pouvoir dépend de la tutelle impérialiste. Ils n'ont pas bougé le petit doigt pour soutenir les Palestiniens de Beyrouth et aujourd'hui, forts de la défaite de l'OLP, cherchent à étouffer le "problème palestinien" dans un plan négociable avec l'impérialisme.

Ce plan diffère toutefois sur trois points importants de celui des USA. Premièrement, le sommet arabe reconnaît l'OLP comme "unique et légitime représentant du peuple palestinien". Deuxièmement, il propose l'instauration d'un Etat palestinien en Cisjordanie. Troisièmement, il demande à l'ONU d'assurer "la paix entre tous les Etats de la région, y compris l'Etat palestinien". Façon diplomatique de reconnaître Israël sans l'admettre encore explicitement.

Yasser Arafat a également donné son appui à cette proposition. Ce n'est pas nouveau : depuis plusieurs années, la majorité de la direction de l'OLP est prête à accepter la solution d'un "mini-Etat" palestinien tout en reconnaissant les frontières primitives d'Israël.

L'obstacle du sionisme

Mais toutes ces propositions se heurtent à un obstacle : l'Etat d'Israël n'en acceptera aucune ! Tant l'administration Reagan que les gouvernements arabes le savent et leurs propositions n'ont dès lors qu'un objectif : "résorber" la question palestinienne dans d'interminables manœuvres diplomatiques avec l'Etat sioniste, en acceptant de fait sa politique de

colonisation.

En attendant, Begin continue à "créer des situations de fait", comme l'a fait le sionisme depuis ses origines. En Cisjordanie, la colonisation se poursuit, la répression contre les nationalistes palestiniens se durcit. Au Liban, les raids israéliens contre les troupes syriennes préparent une confrontation militaire d'ampleur si la Syrie ne se retire pas d'elle-même. L'assassinat du président Gemayel — abattu avant même qu'il n'entre en fonction — va légitimer le maintien permanent des troupes israéliennes jusqu'à ce qu'un "gouvernement fort" soit établi. Sous ce terme, il faut comprendre deux choses. D'abord, l'écrasement de la gauche libanaise et la poursuite de la "diaspora" pour les centaines de milliers de Palestiniens qui restent au Liban. Ensuite, un "traité de paix" qui laisse en tout cas Israël maître du Sud-Liban. Ce vieux projet d'annexion du Sud-Liban s'explique : cette région assure d'importantes réserves d'eau pour tout le nord d'Israël !

L'OLP à la croisée des chemins

Cette intransigeance de l'Etat sioniste souligne, par elle-même, combien est illusoire une solution diplomatique qui ne mette pas en cause l'origine du "problème palestinien". S'il y a un problème, il faut en effet le rechercher dans la colonisation sioniste et non dans la politique de l'OLP ! Même un "mini-Etat" palestinien garanti par l'ONU (on sait combien l'Etat d'Israël a su se moquer des résolutions de l'ONU...) ne sera pas viable : ni économiquement, ni du point de vue de sa sécurité. Car l'Etat d'Israël est et reste un Etat particulier, fondé sur l'exclusion des populations arabes qui l'entourent et la colonisation des territoires qu'il revendique.

Des années durant, l'OLP a compté sur les gouvernements arabes pour appuyer son combat. Ces gouvernements, dépendant

de l'impérialisme, se sont chaque fois retournés contre le peuple palestinien (massacre en Jordanie, intervention de la Syrie contre l'OLP, abandon des Palestiniens dans l'épreuve de Beyrouth). Le "plan de Fès" le confirme. Après la défaite de Beyrouth, une réorientation de la lutte du peuple palestinien s'impose plus que jamais. Interrogé par *Le Monde* (10 août 1982), Arafat admettait : "Nous n'avons pas su expliquer notre cause aux Israéliens, nous n'avons pas compris la mentalité israélienne".

Toute la question est là. Le sionisme a créé une "union nationale" fortement cimentée entre travailleurs et bourgeoisie d'Israël et il ne pourra pas y avoir de solution aux droits des Palestiniens sans saper cette union nationale. Car la véritable solution réside dans un Etat palestinien indépendant et laïc, sur les terres actuellement occupées par Israël, garantissant aux Juifs et aux Palestiniens leurs droits réciproques. Mais cette perspective est inséparable d'une position de classe internationaliste, tant envers l'impérialisme et le colonialisme sioniste qu'à l'égard des bourgeoisies arabes. Pour défendre efficacement ses droits, la résistance palestinienne a besoin d'une direction qui oriente la lutte de libération nationale vers une Palestine socialiste, ouverte aux Juifs comme aux Arabes (et non les projets diplomatiques actuels que soutient Arafat). Seule cette perspective permet de gagner les travailleurs israéliens à la libération de leurs propres oppresseurs. En Cisjordanie et en Israël — où vivent plus d'un million de Palestiniens sur 4,5 millions d'habitants — le mouvement national palestinien aura une carte décisive à jouer : s'appuyant sur le prolétariat palestinien en Israël — et non plus seulement sur les camps de réfugiés — la résistance palestinienne peut y avoir un rôle déterminant, y compris envers les travailleurs israéliens.

M. Thévenaz, 15 septembre 1982

Liban :

OÙ SONT LES TERRORISTES ?

Menahem Begin doit être satisfait : il peut compter, dans la presse suisse, sur de solides appuis. La visite de Yasser Arafat au Vatican — que Begin a dénoncée avec sa violence coutumière — inspire à l'éditorialiste du Journal de Genève (15 septembre 1982) le commentaire suivant :

"Comment le leader de l'OLP, chef de guerre et chef d'un organisme terroriste — qui à ce titre a beaucoup de sang sur les mains — peut-il être reçu par le chef de l'Eglise ?"

L'OLP "terroriste", "du terrorisme le plus sanguinaire" s'empresse même d'ajouter notre journaliste — voilà le maître-mot lâché ! Certes, les combattants palestiniens ont commis des attentats, comme en ont connu toutes les guerres. Mais qui a chassé les Palestiniens de leurs terres ? Qui a imposé la colonisation juive en instaurant le contrôle militaire des villages arabes, l'annexion des terres des "propriétaires absents" précédemment expulsés ? Qui a rasé les villages arabes résistants ? L'Etat sioniste, depuis sa fondation en 1948. Une politique qu'il poursuit aujourd'hui dans les territoires occupés de Cisjordanie : implantation de colonies juives, lois racistes contre les arabes, destruction à l'explosif des maisons des "sympathisants de l'OLP", destitution des maires palestiniens qui refusent la collaboration. Plus de trente ans de colonisation par la terreur et il se trouve encore des "moralistes" pour reprocher les réactions de violence du peuple palestinien.

Dressant le bilan des bombardements israéliens à Beyrouth, le correspondant du Monde (8 septembre 1982) écrit :

"On les appelle à Beyrouth les 'immeubles mille-feuilles'. Pittoresque image recouvrant une effrayante réalité. Ce sont les immeubles détruits par les sinistres bombes à implosion qui, ébranlant la bâtisse dans ses soubassements et la faisant vaciller, créent un vide qui aspire tous les étages vers le sol. Ceux-ci s'effondrent les uns sur les autres. Les dalles de plafond, parfois presque intactes, ainsi superposées, appellent la comparaison. Mieux vaut ne pas penser qu'il y a sous ces 'gâteaux' de béton armé enchevêtrés des corps que l'on n'a pas sauvés et que, les derniers temps, on n'est même pas allé rechercher tant c'était inutile et tant les bombardements étaient intenses".

Ce terrorisme serait-il par hasard à classer sous les "aléas de la guerre" ? Begin et Sharon ont répété qu'ils ne visaient que les combattants palestiniens. Tous les quartiers palestiniens ont été rasés. Et l'UNICEF, peu suspecte d'exagération, fait les comptes : du 4 juin au 15 août, 29 506 morts et blessés à Beyrouth (sans le Sud-Liban et la plaine de la Bekaa) dont 11 840 enfants, 8 688 femmes, 2 409 hommes de plus de soixante ans, 5 469 hommes de moins de soixante ans et... 1 100 combattants !

M. Thévenaz